



# F E D E C H O S E S

[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)

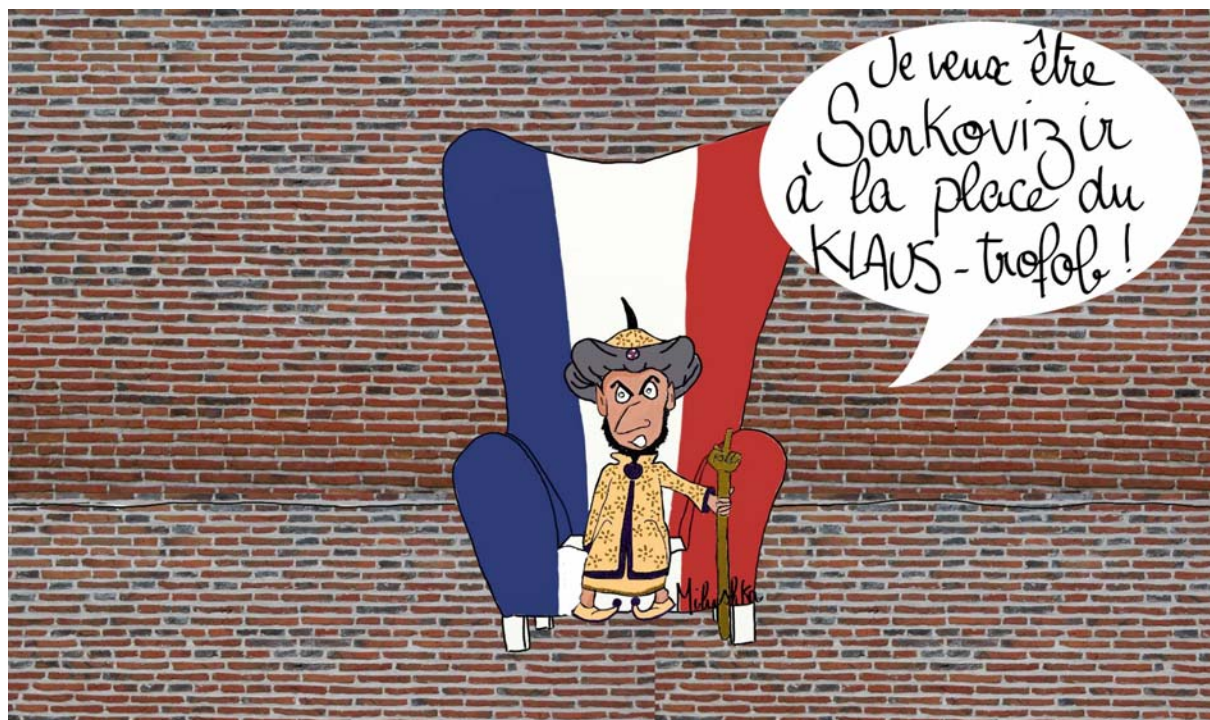
... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Editorial (p. 28) :

- *Elections européennes et cadre politique européen ;*
- *Travaux du Comité Balladur sur la réforme des collectivités locales en France.*

Ni « Hyperprésidence » française, ni « Sousprésidence » tchèque...  
... un Gouvernement fédéral pour l'Europe !



Dessin en hommage au peintre Fred Zeller, militant socialiste, secrétaire de Trotski en Norvège, Président du Grand Orient... Durant la Résistance, l'après-guerre et la décolonisation... « compagnon de doute » (comme disait Albert Camus) des fédéralistes

Une Europe unie... dans un monde uni (UEF - Congrès de Montreux - 1947)

**SOMMAIRE** : Le Billet de J-P GOUZY : Sarko, l'Europe et l'OTAN // Il y a 30 ans... : M. ALBERTINI : Les fédéralistes et le Peuple européen // L. LEVI : Obama pourra-t-il vaincre la tentation du protectionisme ? - N. MAES : Procès Colonna : l'Alliance libre européenne en a appelé au Parlement européen et à la Commission européenne pour la garantie d'un procès équitable // FOCUS, « Paix, Moyen Orient et fédéralisme » : S. PISTONE, La Guerre de Gaza - S. BENHABIB, Quelles solutions pour Israël ? - U. AVNERI, La contamination diabolique de la religion et de la politique en Israël - H. H. HANAFI, Le fédéralisme dans le monde arabe. Vers un nouveau modèle de coopération et d'intégration - M. BRAUD, Complexités israéliennes - S. EL-GHONEIMI, Israël - Palestine, quel rôle pour l'Europe - // FED'ACTUALITE : Les élections européennes et les fédéralistes : François et Pierre BONHOMME : Le long chemin vers un Parti socialiste vraiment européen : le PSE et son Manifeste - F. CAZENAVE : Le travailliste Brown soutient le libéral Barroso ; Oh my God... - J. LEINEN : Des standards communs pour la sélection des candidats - Asa GRUNEN : Les fédéralistes demandent aux Verts de nommer leur candidat / Positions fédéralistes : AF - « S&L » (Cour pénale internationale) - ANJ-PNB (Comité Balladur) - Interview : George R. M. ANDERSON (Forum des Fédérations) par M. MORIN - // Mon p'tit doit Fédéchoses : Parlement européen : « Sauvez les sortants » - plutôt que le PE pour les nul(le)s.

## SARKO, L'EUROPE ET L'OTAN

Notre souverain-président du moment a décidé que la France réintégrerait solennellement l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), en ce printemps de grâce 2009, quarante trois ans après que son illustissime ancêtre et inspirateur, le général de Gaulle, eut décidé de faire l'inverse en sortant de celle-ci.. Le 7 mars 1966, Charles le Grand fit, en effet, connaître son intention de répudier l'organisation intégrée du Pacte atlantique, tout en maintenant l'hexagone au sein de l'alliance conclue vingt ans plus tôt avec Washington pour faire face à la menace stalinienne. Cette communication fit l'objet d'une simple *épistole* adressée au président américain de l'époque, Lyndon B. Johnson. Le 9 mars, le Conseil des ministres français confirma, comme un seul homme, que la France entendait bien rétablir sur son territoire « sa pleine souveraineté ». Les 10 et 11, dans des aide-mémoires adressés à ses alliés, Paris annonça le retrait des forces atlantiques et américaines stationnées dans l'hexagone. Retrait devenu effectif dès le début de 1967, au profit de la grande banlieue de Bruxelles, où le siège de l'OTAN coule des jours paisibles depuis lors.

La démarche gaullienne présentée au nom de « l'Europe européenne » s'inspirait évidemment beaucoup plus des préoccupations de la « France française », dotée depuis peu de sa propre force de frappe nucléaire. En fait, Charles le Grand, s'il avait fait preuve de clairvoyance en se faisant le théoricien de « l'armée de métier », était irrasciblement hostile à toute idée d'intégration, qu'elle fut atlantique ou européenne. C'est au nom d'une telle perception qu'il avait déjà répudié, dans les années 1950, les projets de Communauté européenne de défense (CED) et de Communauté politique (CPE) dite « supranationale ». Pour lui, seules les « coalitions » étaient acceptables. Elles avaient, à ses yeux, le mérite d'être interchangeables à merci.



Depuis lors, plus de quatre décennies s'étant écoulées, « l'Europe de la défense » s'est-elle pour autant réalisée ? Chacun peut percevoir qu'en dehors d'accords de coopération technique et d'opérations communes ponctuelles, elle relève de l'illusionnisme, surtout si, voici dix ans désormais, dans les accords franco-britanniques de Saint-Malo, on a prétendu la sortir de l'ornière où elle n'a cessé de croupir, quoi qu'en disent les « personnalités autorisées » qui tentent périodiquement de démontrer le contraire...

Nicolas Sarkozy, dans cette affaire avance à front renversé. Soutenu par le gros des bataillons de la force de frappe (parlementaire) de l'UMP, il vante les mérites de sa démarche, en tentant de démontrer par « a + b » que la France pèsera bien plus à l'intérieur (de l'organisation intégrée) que de l'extérieur. Les souverainistes, évidemment, vilipendent le « choix de l'allégeance ». D'une manière générale, dans l'opposition, on dénonce ce retour au bercail atlantique « sans véritable contrepartie », au grand étonnement d'Angela (Merkel), de Sylvio (Berlusconi), de Gordon (Brown), de Vaclav (Klaus) et de Jose-Luis Rodriguez (Zapatero), malgré leurs divergences proprement européennes.

A vrai dire, ces querelles ne sont pas les nôtres. C'est pourquoi nous nous limiterons à deux remarques essentielles : d'une part, l'OTAN, en tant que communauté des démocraties occidentales, a besoin d'être profondément repensée dans ses mission et ses fondements. Cette réflexion essentielle fait cruellement défaut, alors que l'Alliance telle qu'elle a été conçue a, depuis vingt ans déjà, pacifiquement gagné « la guerre froide ». D'autre part, c'est une Union toujours divisée en États souverains qui prétend composer le « pilier européen » de l'Alliance. Il est paradoxal et même choquant de constater que les européens en restent au stade intergouvernemental en matière de défense proprement européenne, alors qu'ils ne paraissent voir aucun inconvénient à se retrouver, sous la houlette de l'Oncle Sam, dans une organisation militaire intégrée au sein de laquelle les États-Unis détiennent la quasi-totalité des postes clés. Quand donc viendra-t-il à l'esprit de nos dirigeants politique que rien, fondamentalement, au sein de l'Alliance Atlantique ne changera tant que les Européens resteront incapables de créer une force fédérale capable d'équilibrer qualitativement et quantitativement celle des États-Unis ? Si la volonté politiquement affirmée d'aller dans ce sens, avec ou sans les Britanniques, n'existe pas, la démarche sarkozienne aura la valeur d'un pas de clerc, une fois de plus !

## Mario ALBERTINI : Les fédéralistes et le Peuple européen (*Fédéchoses* - N° 19-20 - 1977)

Professeur de philosophie de la politique à l'Université de Pavie

Fondateur de la revue *Il Federalista* - Président du *Movimento Federalista Europeo*, puis de l'*UEF-Europe*

« Mario Albertini nous a enseigné à concevoir d'une manière nouvelle le nationalisme et le fédéralisme. La nation n'est pas une communauté naturelle mais un mythe qui sert à garantir la cohésion de l'Etat bureaucratique et centralisé ; le fédéralisme n'est pas simplement la théorie d'une forme d'Etat mais une idéologie dont l'objectif est la réalisation de la paix... »

Il considère la théorie fédéraliste de la politique et de l'histoire comme l'instrument d'une bataille politique : la bataille pour abattre les Etats nationaux et construire la Fédération européenne considérée comme le premier pas sur la voie de la Fédération mondiale... »

*Fédéchoses* - N° 97 - mars 1997



La Fédération européenne est le moyen politique indispensable pour organiser les manifestations modernes de l'aspect le plus fécond de la civilisation européenne : l'unité dans la diversité. Cet aspect se manifeste dès à présent dans les forces qui luttent pour construire l'Europe. Les Fédéralistes sont la plus humble, mais en même temps la plus fière, de ces forces. Ils se sont consacrés à une tâche fondamentale, encore qu'elle soit obscure : la mobilisation du peuple des nations européennes.

A la base de cet engagement politique, il y a une constatation évidente, mais que seules les pures ressources de la raison peuvent défendre. Il n'y a qu'une seule force qui puisse transférer le pouvoir dans le secteur de la politique extérieure et de la programmation économique des nations à l'Europe : le peuple des nations européennes. Un Etat démocratique ne s'édifie pas sans le concours du peuple. Mais le peuple des nations européennes est organisé en Etats séparés. Il ne peut pas s'exprimer. C'est pourquoi cette constatation aurait pu se traduire par la conviction qu'il était impossible d'arriver à la Fédération européenne. Les militants fédéralistes en ont tiré la conclusion opposée : il faut tenter. Ils se sont rendus compte que les partis, tout seuls, n'auraient jamais pris ce chemin ; mais ils se sont aussi rendus compte qu'une société européenne, c'est-à-dire la base sociale du pouvoir fédéral européen, était en train de se former, de façon irréversible.

C'est justement à Milan qu'ils firent, à partir de 1957,

avec l'aide des autorités locales, les premières tentatives de mobilisation du peuple des nations européennes. Le Marché commun allait répandre une idée fautive, mais qui se répandit partout parce qu'elle était commode : celle du passage automatique de l'unité économique à l'unité politique. Les Fédéralistes se rendirent compte de la situation qu'ils allaient devoir affronter, mais ils restèrent fidèles à leur idée incommode. Ils acceptèrent la situation d'avant-garde méconnue pour continuer leurs expériences, leur exploration, afin de déboucher au bon moment sur la position juste.

Peut-être ce moment est-il venu. L'échec politique du Marché commun, malgré son poids économique, est passé de la prévision des Fédéralistes à la dure réalité des choses. Le scepticisme sur la possibilité de la Fédération européenne a gagné toute la classe politique européenne, ou presque. Mais cette phase du processus d'intégration de l'Europe a créé une contradiction agissante : un Parlement européen non élu par les citoyens européens, en présence d'une économie européenne - d'une société européenne à un stade avancé de formation - sans contrôle démocratique. Les militants fédéralistes ont fait levier sur cette contradiction, qui a engendré partout des propositions parlementaires d'élections directes unilatérales, pour ne pas se plier paresseusement à la volonté de de Gaulle de ne pas respecter l'article 138 du Traité (de Rome, *nde*). Aux initiatives parlementaires, ils ont ajouté leur moyen préféré : le recours direct au peuple pour présenter en Italie, grâce à l'article 71 de la constitution, une proposition de loi d'initiative populaire.

Ils ne savaient pas s'ils gagneraient. Ils savaient qu'on devait tenter. Aujourd'hui, l'appui du *Mouvement européen*, la collaboration des autorités démocratiques de base, l'assentiment de ministres et de *leaders* parlementaires, font considérer désormais comme possible le succès en Italie et des développements analogues dans les autres pays.

Si cela se produit, le peuple des nations européennes ira aux urnes. Alors, la plupart se rendront compte d'une élémentaire vérité démocratique que les militants fédéralistes prêchaient dans le désert jusqu'à ce jour : le droit d'établir les formes de l'organisation politique de l'Europe appartient au peuple des nations européennes. Le pouvoir démocratique qui peut légitimer la construction de l'Europe est le pouvoir constituant du peuple. Cette Europe, c'est la seule Europe démocratique dont trop parlent sans savoir ce qu'ils disent, mais qui doit venir à la vie. Qui viendra à la vie.

# Obama pourra-t'il vaincre la tentation du protectionnisme ?

**Lucio LEVI**

Professeur d'institutions politiques comparées à l'Université de Turin

Président du *MFE* italien. Directeur de *The Federalist Debate*. Membre de l'*Executive Board* du *World Federalist Movement* et du Comité fédéral de l'*UEF*.

Editorial du dernier numéro du *Federalist Debate*

Texte traduit de l'anglais par Jean-Luc PREVEL – Lyon

Obama a entrepris, à une vitesse extraordinaire, les changements politiques qu'il avait promis durant sa campagne électorale et lors de son discours d'investiture. Son élection, en tant que premier Président noir des Etats-Unis, représente une victoire contre les préjugés raciaux. Il doit maintenant être jugé sur ses choix politiques plutôt que sur ce qu'il représente. On ne peut pas prendre de raccourci pour régler les problèmes courants. Les plus sérieux, avec en premier lieu la crise financière globale, sont d'une nature telle qu'aucun parti ni aucune nation ne peut les régler seul. Il faudra de nombreuses années pour trouver les solutions et les réaliser. D'où son appel à la solidarité nationale et à la coopération internationale.

Obama souhaite caractériser sa présidence par un nouveau commencement. Il a donc renversé plusieurs politiques mises en place par George W. Bush et, à la place, initié la fermeture de Guantanamo, le retrait d'Irak, un plan de rétablissement de l'économie, des projets de développement de ressources d'énergie durables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, plus un dialogue avec la Russie et le monde arabe.

« Le monde a changé et nous devons changer avec lui ! » a affirmé Obama dans son discours inaugural. Il a abandonné l'illusion des Etats-Unis comme superpuissance solitaire et a promis de lancer, à la place, une nouvelle initiative politique basée sur la coopération internationale. Il reconnaît que les défis les plus importants auxquels le monde est aujourd'hui confronté - crise financière, changement climatique, prolifération nucléaire, terrorisme- requièrent une coopération internationale plus étroite. Mais cette voie est loin d'être simple.

Les bénéfices de la mondialisation et d'un libre marché global ne peuvent être sauvegardés que par la coopération, la régulation et une organisation internationales. Le risque principal auquel le système économique mondial est confronté, ce serait un retour au nationalisme et au protectionnisme. Ce fut l'erreur principale commise par les gouvernements après la crise de 1929. Si, pour défendre la position privilégiée du dollar, les Etats-Unis ouvraient la voie à une période de protectionnisme rampant, en ravivant le vieux démon du nationalisme, le résultat en serait une réduction du commerce et d'autres activités au-delà des frontières et l'interruption du progrès vers la mondialisation.

Dans la sphère politique, la mondialisation a produit deux tendances parallèles : d'un côté la montée de nouveaux acteurs mondiaux tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, condamnés jusqu'à présent à une dépendance politique par rapport à l'Ouest et à un retard économique ; de

l'autre, le déclin de l'hégémonie américaine, à la fois sur les plans économique et monétaire, mais aussi militaire. La nouveauté de la crise financière et politique actuelle réside dans le fait que la puissance américaine déclinante ne sera pas remplacée par une autre puissance hégémonique comme cela s'était passé lorsque les Etats-Unis avaient remplacé la puissance britannique déclinante, mais par l'évolution vers un ordre mondial multipolaire dans lequel il n'y aura pas de place pour des puissances hégémoniques.

Le problème auquel Obama est confronté, c'est que le nouvel ordre monétaire émergent ne peut plus être géré par une monnaie nationale, même si la tentation de recourir au nationalisme et au protectionnisme reste forte. Nous avons entendu la nouvelle administration appeler à « acheter américain » et des accusations selon lesquelles le gouvernement chinois manipule sa monnaie pour promouvoir ses exportations. Cependant la Chine est le plus important acquéreur de bons du Trésor américain et dans les années qui viennent, les Etats-Unis auront besoin de finances étrangères pour alimenter leur dette fédérale croissante. Dans le même temps, la Chine a besoin d'accéder au marché américain pour ses exportations. Cela démontre que le monde ne peut surmonter la crise actuelle qu'à travers la coopération.

Les gouvernements ont besoin de ressources financières croissantes pour s'attaquer à la crise. Ils sont obsédés par le cauchemar d'une fuite des épargnants de bons du Trésor. Après les faillites de banques, il y a maintenant des Etats qui risquent de s'effondrer sous la pression de la crise financière, comme l'ont montré les exemples de l'Islande et de la Hongrie. La dégringolade de ceux qu'on appelle *PIGE* (Portugal, Italie, Grèce et Espagne, en anglais *PIGS*, *Portugal, Italy, Greece, Spain*) et les difficultés économiques sérieuses que vivent actuellement les pays de l'Europe centrale et orientale, l'Irlande et la Grande-Bretagne montrent bien que la croyance dans « le retour de l'Etat » comme régulateur des excès du capitalisme, glorifiée par Sarkozy, est simplement fallacieuse.

La bonne réponse ne réside pas dans des Etats agissant seuls mais dans les organisations internationales. L'UE, et plus précisément l'euro et la Banque centrale européenne montrent que des institutions internationales peuvent protéger des Etats contre les tempêtes financières. Le fait que la Grande-Bretagne soit en train de réviser son attitude à l'égard de l'Union monétaire européenne le confirme.

Le rétablissement de l'économie globale implique une nouvelle architecture de l'ordre économique global. Il faut convoquer un nouveau Bretton Woods pour écrire

les règles d'un ordre constitutionnel économique mondial. Un nouvel ordre monétaire représentatif des principales zones monétaires doit voir le jour. La question centrale, c'est le remplacement du dollar par un panier de monnaie, une unité monétaire mondiale (*World Currency Unit, WCU*), similaire à l'ECU (*European Currency Unit*), qui fut l'ancêtre de l'euro. Le *WCU* serait une étape intermédiaire vers une monnaie mondiale. C'est la réponse de la raison au désordre économique international. C'est ce dont le monde a besoin et ce que les *leaders* politiques mondiaux cherchent, même si c'est d'une manière confuse, dans une succession frénétique de conférences internationales.

Il n'est pas certain que le monde aille dans cette direction. Une course effrénée progresse vers le gouffre du nationalisme, du protectionnisme et même de la guerre. Ce sont les fruits empoisonnés d'un monde sans gouvernement. Une réponse au besoin d'un nouvel ordre mondial ne peut provenir que de la politique, et plus précisément de la politique conçue dans un sens fédéraliste. Depuis que l'UE est la première puissance commerciale du monde, elle a un intérêt vital à ce que les

marchés mondiaux restent ouverts et à renforcer les institutions qui poursuivent cet objectif. C'est pour cette raison qu'elle pourrait et devrait prendre l'initiative d'une réforme des organisations économiques internationales.

Le G 20, le nouveau regroupement d'Etats, plus représentatif de l'économie globale que le G 8, est supposé élargir la gouvernance financière mondiale et inclure les puissances économiques émergentes. Il représente le point de départ d'un processus qui peut conduire à la formation d'un Conseil de sécurité économique à partir de regroupements régionaux d'Etats, comme réponse au besoin d'un centre mondial coordonnant des fonctions qui sont actuellement dispersées entre une multiplicité d'institutions opérant indépendamment les unes des autres (G8, FMI, BM, OMC, OIT, PNUE, etc.).

Obama est-il prêt à faire le pas, du nationalisme vers une véritable interdépendance ? Ce sera la décision la plus difficile que la nouvelle administration aura à prendre dans un avenir proche. La réunion du G 20 qui se tiendra à Londres en avril devrait clarifier les intentions des *leaders* mondiaux.

## **Procès Yvan Colonna :**

### **Nelly MAES, Présidente de l'Alliance libre européenne, députée européenne, en a appelé au Parlement européen et à la Commission pour obtenir la garantie d'un procès équitable**

Bruxelles, le 27 février 2009

« Monsieur le Président,

l'ALE demande au Parlement européen et à la Commission européenne d'insister auprès de la République française pour garantir un procès équitable pour Yvan Colonna.

Les informations qui reviennent de la Cour d'assises spéciale de Paris lors du procès en appel d'Yvan Colonna sont inquiétantes et doivent interpellier la Commission européenne et les instances européennes. Malgré 45000 personnes qui ont réclamé dans une pétition « un procès équitable », le premier procès, épinglé par un rapport de la *Fédération internationale des Droits de l'homme* qui a missionné des observateurs étrangers, a révélé une enquête et une instruction menée à charge, et un procès qui ne l'était pas moins, la *FIDH* concluant sur un « manque de garanties du droit à un procès équitable » et à la mise en cause de la juridiction d'exception qu'est la Cour d'assises spéciale.

La *FIDH* a de nouveau missionné des observateurs pour le procès en appel, chose relativement exceptionnelle en France.

Parmi les éléments totalement anormaux en de pareilles affaires, l'absence de confrontation entre l'expert balistique et l'expert légiste, ainsi que l'absence de reconstitution des faits, réclamées par la défense, confortent dans l'idée que le droit affirmé par les conventions européennes et internationales à un « procès équitable » n'est pas accordé à l'accusé alors qu'il encoure la réclusion criminelle à perpétuité. Le 13 février 2009, un témoin cité par la partie civile a révélé que l'enquête n'avait pas été menée à son terme, qu'il en avait informé de hauts responsables de la police et de la justice françaises, ainsi que le Président de la Cour d'assise spéciale qui juge Yvan Colonna. Or, la défense n'a pas été informée de cette révélation de nature à conforter ses thèses. Ce qui est profondément contraire au droit de la défense. Le témoin a été malmené à la barre ce qui est contraire au droit des témoins. La défense a réclamé un supplément d'enquête qui n'a été accordé qu'à minima. L'audition en dehors de l'audience par deux magistrats de la Cour de ces nouveaux témoins impliqués dans cette révélation, démontre la contradiction de leurs déclarations et accroît le malaise comme quoi il manque des informations fondamentales pour juger l'accusé.

La défense a alors réitéré sa demande de supplément d'enquête qui ne lui a pas été accordé.

Tous ces éléments sont de nature à bafouer les grands principes européens de droit à la justice, et particulièrement de droit à un procès équitable.

Le trouble est d'autant plus grand que l'on constate aussi dans ce dossier que le principe de la présomption d'innocence a été bafoué, à plusieurs reprises, et par les autorités judiciaires et politiques en charge de la faire respecter. En conséquence Nelly Maes, présidente de l'*Alliance libre européenne* interpelle : les autorités politiques françaises sur les méthodes ainsi développées et le doute qui peut s'emparer de l'opinion publique européenne quant au respect des principes de justice et d'équité en France ; la Commission et les instances européennes sur le fait que des principes fondamentaux des Droits de l'Homme sont bafoués dans l'un des pays membres de l'Union.

L'ALE demande à ce qu'un climat serein propice à l'administration de la justice soit instauré ».

## La guerre de Gaza

**Sergio PISTONE**

Professeur d'histoire de l'intégration européenne -  
Université de Turin

Vice-président honoraire de l'*UEF-Europe*

Traduit de l'italien par Jean-Luc PREVEL - Lyon

Un nouveau chapitre particulièrement cruel du conflit entre Israéliens et Palestiniens est en train de se jouer dans la bande de Gaza.

Je crois utile de proposer très schématiquement, en tant que contribution à la discussion, cinq considérations de type structurel qui devraient orienter la recherche d'une solution juste et durable de cette tragédie historique et qui se situent dans le cadre d'une orientation de fond, exprimée par le *Movimento Federalista Europeo (MFE)* lorsqu'il présenta en 1980 une pétition au Parlement européen, en faveur de d'un Etat palestinien (cf. *Piemonteuropa*, 1980, n° 2).

1. Le facteur déclenchant de la guerre de Gaza est clairement constitué par la ligne extrémiste et aventurière du Hamas. Il s'agit d'un mouvement caractérisé par le fondamentalisme islamique et qui a pour objectifs, fixés dans son statut, la destruction de l'Etat israélien et l'expulsion de tous les Juifs de Palestine parmi lesquels aucun ne devra « échapper à la guerre sainte, ni les civils, ni les enfants ». Le Hamas a pris le pouvoir à Gaza, évacuée par les Israéliens en 2005, en gagnant les élections de 2006 contre le Fatah, en chassant les membres par la force et en faisant sécession par rapport à l'Autorité nationale palestinienne (ANP) présidée par le successeur d'Arafat, Abou Mazen. Depuis, il a poursuivi une action de provocation systématique vis à vis d'Israël, en particulier en lançant des missiles sur son territoire, ce qui a finalement conduit à l'attaque israélienne qui visait à contrecarrer cette menace. La condamnation claire du Hamas et de son action terroriste est indiscutable. Dans le même temps, si l'on veut avoir une vision politique adéquate de la situation, on doit mettre en lumière les conditions qui ont fait qu'un mouvement de ce genre a pu prendre le pouvoir avec le consensus de la grande majorité des habitants de Gaza et donc les impliquer dans son extrémisme aventurieux. Et il faut souligner ici le rôle indéniable représenté par l'extrémisme présent dans la politique israélienne.
2. Le point fondamental est que cette politique est caractérisée par le refus substantiel de la solution

palestinienne indiquée dans la résolution de l'ONU, soutenue par la Ligue arabe, les membres les plus éclairés des populations israélienne et palestinienne, de l'Union européenne, de la Russie et -avec quelques incertitudes- par les Etats-Unis. Les points essentiels de cette solution sont : la création, à côté de celui d'Israël, d'un Etat palestinien ayant pour territoire la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem est ; le retrait des implantations israéliennes de ces territoires ; la solution du problème des réfugiés palestiniens pour lesquels on doit prévoir un dédommagement adéquat et la pleine citoyenneté dans l'Etat palestinien (c'est la position soutenue par la Ligue arabe comme alternative au principe du retour sur les terres habitées avant 1948, qui entraînerait des bouleversements insoutenables). Ce règlement -qui doit être accompagné d'une coopération pacifique approfondie entre les deux Etats pour la gestion commune de l'eau, de certaines infrastructures fondamentales, leur interdépendance économique, leur sécurité et leurs lieux saints- est refusé par Israël qui poursuit une politique qui empêche tout développement effectif vers un Etat palestinien indépendant et viable. Les implantations en Cisjordanie (ainsi qu'à Jérusalem est) en sont l'expression car elles continuent à enlever aux Palestiniens la meilleure part de ce territoire en leur rendant la vie impossible. Même l'évacuation des 5000 colons israéliens de Gaza a été réalisée sans aucun accord avec l'ANP pour favoriser son affaiblissement, au lieu du renforcement de son autorité. Le territoire de la bande de Gaza où se concentre, dans des conditions économiques et hygiéniques inhumaines, un million et demi de personnes est d'autre part, avec le blocus réalisé par Israël, devenu un cercle infernal. Dans cette situation où l'on ne voit aucune avancée réelle vers une solution évolutive, l'affirmation de tendances extrémistes et destructrices et leur multiplication systématique est inévitable. L'affirmation du Hamas a succédé au choix de l'OLP d'Arafat d'un accord pacifique, et si le Hamas venait à être militairement détruit (hypothèse hautement hasardeuse), des forces encore plus extrémistes apparaîtraient.

3. L'extrémisme israélien constitue donc un facteur que l'on ne peut pas mettre de côté pour comprendre (ce qui ne veut pas dire justifier) le consensus obtenu par les tendances extrémistes dans la population palestinienne et pour avoir en général une vision juste du conflit israélo-palestinien. Le propos reste cependant incomplet si l'on ne prend pas en considération la situation

objective qui, à son tour, alimente d'une manière déterminante, l'extrémisme israélien. Le point fondamental, c'est que la sécurité d'Israël (c'est à dire sa survie), a jusqu'à présent, été confiée, en dernière analyse, à sa force militaire et donc à la capacité de battre l'ensemble des forces arabes (et islamiques, y compris l'Iran) qui l'entourent. Tant que cette condition essentielle ne change pas, la raison d'Etat israélienne est inconciliable en dernière analyse (au delà des balancements, des hésitations et des ouvertures apparentes) avec l'institution d'un Etat palestinien indépendant et viable, conformément aux indications de l'ONU. D'où les attitudes militaristes, expansionnistes et colonialistes qui barrent la route à un règlement pacifique et durable, qui alimentent une grave crise chronique qui peut toujours dégénérer en une crise de dimensions régionales et mondiales et ne garantissent pas l'avenir d'Israël si l'on considère les dynamiques démographiques, économiques et géo-politiques inexorables.

4. Pour pouvoir sortir de cet enchevêtrement, nous devons changer radicalement les données structurelles auxquelles la raison d'Etat d'Israël se rapporte, c'est à dire qu'une situation doit s'installer dans laquelle la sécurité des Israéliens et des Palestiniens (en plus de celle des Etats voisins) soit garantie par l'intervention, non pas épisodique et d'une intensité très faible mais permanente et structurelle, d'un tiers par rapport aux parties en jeu. Il existe un bon exemple historique dont nous devons nous inspirer, c'est la politique américaine qui a favorisé d'une manière déterminante la réconciliation franco-allemande et, sur cette base, le processus d'intégration, de pacification et de démocratisation de l'Europe. Il faut rappeler que l'intervention américaine avait consisté en une aide majeure à la fois sur le plan économique (le **Plan Marshall** subordonnant une aide décisive pour la reconstruction à la pacification et à l'intégration) et sur celui de la sécurité (une présence militaire qui a, de fait, rendu impossible la continuation de la politique de puissance entre la France et l'Allemagne). Dans le cas du conflit israélo-palestinien, un soutien économique de grande envergure - nécessaire à la fois pour la prospérité d'Israël et sa capacité de dédommagement par rapport aux réfugiés palestiniens et surtout pour permettre le développement d'un Etat palestinien viable- doit s'accompagner d'une présence politico-militaire durable d'un acteur extérieur qui, au-delà simplement des forces d'interposition nécessaires, résolve radicalement le problème d'une sécurité confiée essentiellement à la puissance israélienne et à celle des autres acteurs locaux.
5. L'acteur dont l'intervention, avec ces caractéristiques, est indispensable (et qui peut la réaliser) est constitué essentiellement par l'Union

européenne, les Etats-Unis et la Russie (il s'agit, y compris l'ONU, du quartette dont on a commencé à parler en 2002). Leur intervention doit non seulement se réaliser sous mandat de l'ONU mais elle doit se situer dans le cadre d'une initiative plus large pour la pacification du Moyen Orient avec deux aspects fondamentaux : une conférence pour la sécurité et la coopération au MO comprenant l'Iran (désarmement, mesures de confiance, *Nuclear Free Zone*, coopération dans le domaine technologique et environnemental) ; la naissance d'un processus d'intégration régionale sur le modèle européen à partir d'Israël, de l'Etat palestinien et de la Jordanie. L'intérêt fondamental que l'UE, les Etats-Unis et la Russie ont à la pacification du MO est évident (et donc à la question centrale constituée par le conflit israélo-palestinien) et il constitue un des engagements prioritaires si l'on veut construire un monde plus juste et plus pacifique, alternative à une dégénérescence vers une anarchie destructrice. Et il est aussi évident que, dans ce contexte, l'UE est appelée à jouer un rôle déterminant compte tenu de son expérience d'intégration et de pacification régionale (qui est un modèle pour d'autres processus analogues), de sa position géographique, des objectifs solennellement déclarés de sa politique extérieure, de ses potentialités politiques et économiques, du fait que, à la différence des Etats-Unis, elle ne porte pas le handicap d'être identifiée avec une des parties du conflit.

L'UE devrait donc assumer le *leadership* d'une politique -qui devrait devenir un des engagements fondamentaux dans le cadre de l'Union européenne pour la Méditerranée- pour la solution du conflit israélo-palestinien et la pacification du MO. Cette politique à long terme comporte l'engagement de lui destiner des ressources importantes sur le plan économique et sur celui de la sécurité, comparables précisément à celles qui, en son temps, ont été engagées avec le Plan Marshall et la création de l'Alliance atlantique et donc bien plus élevées que les interventions, nettement inadéquates même si elles sont utiles, réalisées jusqu'alors par l'UE.

L'objectif d'une importance vitale que l'UE doit assumer, renvoie d'autre part à la résolution du problème posé par sa faible capacité à agir sur le plan international découlant de ses limites confédérales dans les secteurs de la politique extérieure et de sécurité, de la défense et des finances, et de sa légitimité démocratique inadéquate. Travailler à la pleine transformation de l'UE en fédération est donc nécessaire pour solidifier et rendre irréversible l'unification européenne et dans le même temps pour rendre possible la résolution d'un conflit tragique qui risque de faire accomplir, non seulement au MO, mais à la planète entière, un pas supplémentaire vers la catastrophe.

## Quelles solutions pour Israël ?



### Seyla BENHABIB

*Eugene Meyer Professor of Political Science and Philosophy* à Yale University et Directeur de son programme *Ethics, Politics and Economics*. Présidente de la *Eastern Division of the American Philosophical Association* (2006-07). Auteur de nombreux ouvrages dont, parmi les plus récents, *The Rights of Others. Aliens, Citizens and Residents* (2004), et, *Another Cosmopolitanism: Hospitality, Sovereignty and Democratic Iterations* (Oxford University Press, 2006). Membre de l'*American Academy of Arts and Science*, le Professeur Benhabib a tenu des enseignements ou conférences à Princeton (1998), Amsterdam (2001), Cambridge (2002), Berkeley (2004) et Girona (2005). Titulaire d'un *Honorary degree* de l'*Humanistic University d'Utrecht* (2004) elle enseigne actuellement à Berlin.

Nous la remercions de nous avoir autorisée à traduire et à publier cet article, qui paraîtra également prochainement dans *The Federalist Debate*.

[seyla.benhabib@yale.edu](mailto:seyla.benhabib@yale.edu)

Traduit de l'anglais par Joseph MONTCHAMP - Lyon

L'attaque d'Israël dans la bande de Gaza où vivent un million et demi de Palestiniens, a été lancée le 28 décembre 2008, le dernier jour de *Hanouka*, la « fête des lumières ». *Hanouka* raconte l'histoire des anciens Hébreux, conduits par Judah Maccabée, au second siècle avant Jésus Christ contre Antiochus IV Epiphane. La légende dit qu'une fois que les Maccabées eurent réussi à libérer le temple des mains d'Antiochus, ils trouvèrent à peine assez d'huile pour éclairer la *menorah* pendant une seule nuit. Cependant cette huile brûla malgré tout pendant huit nuits.

Tandis que l'échelon politique et le commandement militaire avaient de mauvaises raisons pour fixer la date de leur attaque sur Gaza comme ils l'ont fait, ils n'ignoraient certainement pas l'écho que la « fête des lumières » aurait sur le public israélien. Une fois de plus, les Juifs étaient en train d'écrire une histoire de résistance contre leurs oppresseurs : la menace contre la survie collective était héroïquement vaincue par le Ministre de la défense Ehoud Barak, le nouveau Judah Maccabée.

Ces puissants souvenirs de la résistance et de la survie des Juifs, avec la détermination d'après l'Holocauste que « jamais plus » le peuple juif ne subirait la destruction, sont les sources irrationnelles que les responsables d'Israël exploitent chaque fois que le pays s'engage dans la guerre. Cependant, les considérations stratégiques et de *realpolitik* de l'action militaire (actuelle) à Gaza sont assez claires : aucune nation, dit-on, ne peut accepter des attaques de roquettes, continues et imprévisibles ; elle est contrainte de défendre ses frontières et ses habitants. Ceux qui regardent un peu plus loin, cependant, font remarquer que l'opération de Gaza est une tentative pour restaurer une apparence d'invulnérabilité militaire d'Israël, perdue dans le sillage de la Guerre du Liban en 2006. De plus, des élections générales auront lieu en Israël et dans les territoires palestiniens dans les mois qui viennent et la Ministre des Affaires étrangères actuelle, Tzipi Livni, du parti *Kadima*, ainsi que l'actuel Ministre de la défense, Ehoud Barak, du parti travailliste, sont candidats au poste de Premier ministre.

Aucun de ces éléments, cependant, ne rend compte de la férocité de l'action d'Israël, disproportionnée par rapport

aux attaques de l'autre côté, mais même de tout but imaginable d'Israël et de la violation de la loi humanitaire internationale et d'un engagement dans des crimes de guerre. Pourquoi ?

La véritable réponse, c'est qu'Israël a perdu sa vision politique et sa puissance militaire et qu'aucun sens politique clair ne guide ses actions. La force militaire, libre de sa subordination à des buts politiques, est brutale et aveugle. Personne, parmi les responsables d'Israël, n'a une vision politique et je ne veux pas dire une stratégie de buts à long terme, serrés entre deux cycles d'élections et révisables selon les circonstances, mais une vision politique, celle que les fondateurs de républiques sont supposés posséder. Comment cette république survivra-t-elle ? Quelles institutions durables peut-elle léguer à ses enfants et à ses petits-enfants, grâce auxquelles ils seront libres de prospérer comme individus et comme citoyens ? Qui, aujourd'hui, a cette sorte de vision du politique à offrir concernant le conflit Israël-Palestine ? Les Israéliens certainement ne l'ont plus. Et les Palestiniens, bien qu'ils aient la force de la moralité et le vent de l'histoire derrière eux, ont été vaincus et humiliés par Israël à diverses reprises et ils ont été trahis par les nations arabes qui sont fortes en paroles mais avares en actions.

Depuis les années soixante, la vision politique des Palestiniens a été inspirée par le « tiers mondisme » des « damnés de la terre », un discours de modernisation étatique et nationaliste qui montra clairement ses limites quand les *leaders* palestiniens apportèrent leur soutien à Sadam Hussein, lors de l'invasion du Koweït. Je me souviens encore de l'article extrêmement émouvant du regretté Edouard Saïd dans le *New York Times* de l'automne 1992, qui admettait la sottise palestinienne et décrivait clairement la fin de l'idéologie du *Fatah*. Dans le vide laissé par la chute des idéologies bureaucratiques, militaires, modernisantes et occidentalises, partout dans le monde arabe se précipitèrent des idéologies islamistes représentées par le *Hamas* et le *Hezbollah* : le nouvel islamisme est une vision moralisatrice, puriste, disciplinaire, inspirée par la révolte de l'Ayatollah Khomeini contre l'Occident et qui a gagné du terrain dans la population palestinienne, autant par sa férocité



rhétorique sur la destruction de l'Etat juif que par ses programmes d'aide de voisinage *redistributeur* et de charité islamique solidaire.

Le *Hamas*, comme d'autres mouvements en Turquie et ailleurs au Moyen Orient, représente une vision égalitaire et *redistributionniste* de la solidarité islamique qui est aussi profondément autoritaire et anti-libérale. Dans les années 1980, le *Hamas* était soutenu par Israël comme une alternative au *Fatah*, plus militant et laïque, tout comme les Etats-Unis soutenaient Oussama Ben Laden et les *Moudjahidines* contre les *fedayins* en Afghanistan qui étaient plus laïques et socialistes. Dans les deux cas, le diable sortit de sa boîte et maintenant Israël aussi bien que les Etats-Unis sont piégés avec les allégeances variables du *Hamas* et du bien plus redoutable *Hezbollah*, du **travail social islamique** au militarisme islamiste, des protecteurs sunnites comme l'Arabie saoudite aux idéologues chiites de l'Iran. Il n'y a rien dans cette constellation qui pourrait donner de l'espoir et du réconfort aux progressistes et aux gauchistes. Notre engagement pour l'égalité, l'auto-détermination et la solidarité des peuples doit donc rester un principe critique et ne doit pas être sacrifié à une adhésion aveugle à un groupe ou à un autre.

#### **La sécurité d'Israël dans un monde post-westphalien**

Alors, quelle est la finalité politique du jeu d'Israël ? Israël se trouve pris dans un combat pour une sécurité *westphalienne* dans un monde *post-westphalien*, dans lequel les frontières sont devenues poreuses, où les microbes, les nouvelles, les marchandises, l'argent, tout, semble-t-il, sauf le corps humain, voyage de plus en plus vite et en nombres toujours plus grands. Des tunnels ont été creusés entre l'Egypte et Gaza pour faire passer en contrebande des armes achetées avec de l'argent iranien. L'argent du pétrole dérive dans les mains de prédicateurs itinérants et de *pseudo-saints* fournis par des cheikhs et des royaumes corrompus du Golfe qui protègent leurs dynasties vulnérables, ainsi que par un irrédentiste et irresponsable en Iran. Des systèmes d'armes défuntistes qui viennent de Russie et d'anciennes républiques soviétiques telles que le Kazakhstan, le Kirghizistan et l'Azerbaïdjan, vont finir entre les mains de leurs frères musulmans. Et des marchands d'armes chinois cyniques et des hommes d'affaires russes véreux ne sont que trop heureux d'offrir leurs marchandises dans la région.

Et Israël fait semblant d'être scandalisé ! Choqué que des missiles qui ont la capacité d'atteindre Tel Aviv soient maintenant stockés dans la bande de Gaza et au sud du Liban. Choqué que des petits groupes de militants du *Hamas* lancent des roquettes montées sur des engins mobiles, tout en se dissimulant parmi la malheureuse population civile. Mais ceci est hypocrite : que ce soit stratégiquement ou moralement, cela n'explique pas, ni ne justifie les représailles massives. Même quand Sadam Hussein, pendant la première guerre du Golfe, envoya quelques minables *Scud* sur Tel Aviv, les enfants comme les adultes allèrent chercher leurs masques à gaz et se tinrent cois dans leurs appartements en attendant que les missiles tombent. Israël sait, et cela depuis un certain

temps, que son supposé bouclier de puissance militaire a été percé par de nouvelles générations d'armes.

Il n'y a pas de sécurité parfaite, ni d'invulnérabilité totale, dans ce monde nouveau, du moins depuis le 11 septembre 2001 -s'il y eut jamais d'invulnérabilité totale dans le domaine politique. Cependant c'est le choc d'Israël face à sa propre vulnérabilité qui le fait agir de façon de plus en plus belligérante à l'égard de ses voisins. Même la possession de la bombe nucléaire n'assure pas la sécurité, non pas parce que l'Iran peut en avoir une aussi, mais parce que l'utilisation de la bombe sur des objectifs au Liban, en Syrie, sur la bande de Gaza, sur la rive ouest et la Jordanie, en déployant des nuages radio-actifs sur toute la région et en contaminant l'eau et la végétation, rendrait Israël même inhabitable.

#### **Quatre visions politiques**

Plusieurs discours politiques dans l'Israël d'aujourd'hui tentent de faire face à la situation, sans offrir une nouvelle vision de la politique :

- 1- **La perspective de la guerre perpétuelle.** Bien qu'elle ne soit défendable par aucun politicien qui se respecte, c'est une psychologie qui pénètre dans l'âme de nombreux Israéliens ordinaires. Beaucoup croient que la guerre sera un mode de vie et qu'il n'y aura jamais de paix en Israël et Palestine ;
- 2- les libéraux et progressistes de toute sorte se font les avocats de la **solution des deux Etats**, parce qu'ils croient au principe d'égalité auto-détermination pour les peuples. Cependant, d'autres acceptent cette solution parce qu'ils sont inquiets concernant ce qu'on appelle « la bombe démographique déjà amorcée », le taux des naissances galopant des Palestiniens et parce qu'ils ne veulent pas devenir une minorité dans un Etat palestinien majoritaire, qu'il soit démocratique ou pas ;
- 3- il y a ensuite la **vision d'un grand Israël** basé sur la croyance religieuse, de fait, l'opinion que les anciennes terres de Judée et Samarie appartiennent irrévocablement au peuple juif ;
- 4- ce point doit être distingué de la **vision laïque d'un grand Israël** qui comprendrait les territoires palestiniens et qui serait gouverné par des accords économiques mutuellement acceptables et qui combinerait le libre échange et des zones de croissance économique.

Du moins, depuis l'initiative de paix d'Isaac Rabin et les Accords de Camp David, l'idée de la solution « des deux Etats » est la politique officielle des gouvernements américain et israélien. Mais la solution « des deux Etats » a un noyau ambivalent et, très souvent, ses significations cachées éclatent dans la conscience publique. La solution des deux Etats fut largement acceptée, pas seulement parce qu'elle garantissait le droit du peuple palestinien à l'auto-détermination mais aussi parce qu'elle promettait le « désengagement démographique ». Soudain les démographes, ces pseudo-politiciens qui dissimulent leur pensée raciste, argumentèrent que, si Israël continuait d'occuper Gaza, la rive ouest et l'est de Jérusalem, il cesserait d'exercer un contrôle militaire sur 5 millions

d'Arabes palestiniens, y compris ceux qui sont citoyens d'Israël et qui vivent depuis 1967 dans les frontières d'Israël. Etant donné le taux élevé des naissances palestinien, on pressentait que la nature juive d'Israël serait en péril à moins qu'il ne se désengage de Gaza et ne rende une certaine partie des territoires. Les cauchemars de devenir une minorité dans un Etat qu'on a soi-même fondé pour ne pas être des citoyens de seconde zone, méprisés, exploités, calomniés et tués en masse revinrent ; soudain les fantômes de l'inconscient juif, des pogromes des Cosaques aux camps d'extermination nazis, resurgirent et une majorité importante de la population israélienne signa Camp David et dit « deux Etats, côte à côte » pour échapper au cauchemar.

Cependant de nombreux stratèges de la *réal-politique* israélienne et beaucoup de colons israéliens n'ont jamais accepté cette vision. Depuis 1967, le mouvement de colonisation ou d'implantation s'est accru depuis un groupe de fanatiques rêveurs qui croyait dans la « terre sacrée d'Israël » (*Eretz Israël*) et opposés à « l'Etat d'Israël » (*Medinat Israël*) pour devenir une masse mélangée de groupes militants et religieux bien armés et bien financés. Ce sont ceux-là qui tirèrent sur des Palestiniens pendant les prières du vendredi dans une mosquée d'Hebron, et le meurtrier d'Isaac Rabin, Yigal Amir, provenait de leurs rangs. Comme les assassins d'Anouar El Sadate en Egypte qui appartenaient à la Fraternité musulmane, ce sont des groupes qui vivent dans un autre âge, qui entendent les voix d'anciens dieux, qui ressentent les affres d'anciennes guerres et obéissent à d'anciens mythes. Ils restent une force irrédentiste et dangereuse pour les Israéliens et les Palestiniens et ils tenteront de ruiner toute paix durable dans la région parce que leur raison d'être est une vision messianique d'une lutte ancienne et sans fin. Pour eux, la révolte des Maccabées a une résonance particulière. Leur potentiel violent est aussi manipulé par des politiciens des deux bords pour atteindre leurs buts à courte vue.

Mais, tout comme le malheur des Palestiniens a été utilisé par des régimes arabes corrompus, pour consolider leur propre légitimité vacillante, de même le mouvement des « colons » a été utilisé par des élites israéliennes cyniques pour faire avancer leur vision d'un grand Israël laïque. Décrits en des termes inoubliables par Amoz Oz dans son livre *Sur la terre d'Israël*, il y a les **juifs coriaces**, attachés à la terre qui sont curieusement progressistes en ce qui concerne les questions de coopération économique et de développement avec les Palestiniens. Ils rappellent les fermiers blancs de Rhodésie et les éleveurs de bétail entrepreneurs d'Australie et les *ranchers* d'Afrique du Sud ; ce sont des hommes qui veulent contrôler et développer les terres d'Israël et de Palestine. Par contraste avec les libéraux qui se préoccupent de « l'âme démocratique d'Israël », ils sont plus soucieux du « muscle » et de la portée économique et agricole d'Israël. Le héros de la guerre de 1967, Moshe Dayan, appartenait à ce groupe, tout comme aujourd'hui Ariel Sharon qui est toujours entre la vie et la mort. Pour eux, tant que les Palestiniens sont des entrepreneurs laborieux, économes et paisibles, tant qu'ils développent la terre au lieu de la ruiner, la coexistence est possible. Les rêves de

ce groupe furent détruits en 2005, quand des foules furieuses de Palestiniens ravagèrent les belles serres construites par des Israéliens à Gaza pour exporter des roses, des tomates et des avocats dans le monde. La rage des Palestiniens qui se manifesta dans cette destruction de propriété fut interprétée par ce groupe, comme par de nombreux maîtres coloniaux avant eux, comme une preuve de l'incompétence des indigènes à travailler dur, ménager la propriété et ajouter de la valeur au capital.

L'opération militaire (actuelle) à Gaza comporte des éléments des quatre discours politiques -la guerre perpétuelle, une solution de deux Etats, un grand Israël religieux et un grand Israël laïque- et c'est pourquoi elle est incohérente dans sa finalité : est-ce qu'Israël veut à nouveau occuper Gaza et construire des serres qui seront à nouveau démolies ? Israël veut-il détruire le *Hamas* et ses institutions civiles et militaires une fois pour toutes et ensuite quitter Gaza en espérant une solution à deux Etats qui ne sera probablement pas possible ? Israël veut-il occuper Gaza et exposer ses troupes à de grands dangers et commettre des crimes de guerre potentiels contre la population palestinienne ? Personne n'est sûr de rien.

### **Comme la Chine et le Tibet ?**

Y a-t-il des alternatives politiques réelles dans la situation actuelle et pas seulement des stratégies militaires qui parodent comme des visions politiques ? A l'intérieur d'Israël, il y a un mouvement pour dissocier la citoyenneté israélienne d'une identité juive ethno-religieuse, pour permettre à Israël de devenir la terre de tous ses citoyens. Ceci impliquerait une répudiation partielle ou totale de la **loi du retour**, qui donne droit à la citoyenneté israélienne à tout juif qui a été reconnu par une autorité rabbinique quelconque. Jusqu'à une date récente, la loi sur la citoyenneté d'Israël n'avait pas été réformée et beaucoup de travailleurs immigrants et leurs enfants ainsi que des partenaires non-juifs et leurs épouses ne pouvaient pas obtenir la citoyenneté d'Israël. Par une ironie du sort, dans la dernière décennie, il est devenu plus facile pour des Russes qui se disent juifs, d'obtenir la citoyenneté, que pour un Arabe -palestinien, né et élevé à Jérusalem-est, parce qu'il (ou elle) sera considéré comme un risque pour la sécurité et parce que le statut de Jérusalem-est est une énigme en termes d'accords internationaux. Aussi significative que puisse être cette vision, elle court le risque de devenir une sorte d'impérialisme bienveillant, surtout quand la demande de citoyenneté s'étend pour inclure les Palestiniens des territoires occupés dont le statut est confus et instable en l'absence d'un traité de paix global.

Toute réflexion politique sérieuse concernant Israël et la Palestine doit être basée sur le principe que la force militaire n'est qu'une dissuasion, et une dissuasion de plus en plus douteuse, à coup sûr, et ce ne sont pas les armes mais les hommes qui concluent une paix. **La paix est un bien collectif**. Israël est pris dans un modèle *westphalien* défunt de la souveraineté qui suppose que l'Etat contrôle tout ce qui est vivant ou mort à l'intérieur de ses frontières. La plupart des démocraties avancées savent que moralement ou empiriquement ce n'est plus le

cas. La souveraineté est un lot, un ensemble de privilèges et de prérogatives d'Etat qui peuvent être partagés, délégués, co-exercés avec d'autres groupes et d'autres pouvoirs. Beaucoup de responsables israéliens savent qu'ils ne permettront jamais une totale souveraineté palestinienne sur l'espace aérien, que ce soit à Gaza ou sur la rive ouest, ni sur la libre circulation des marchandises dans et hors des ports, ni sur les réserves d'eau souterraines qui s'étendent des deux côtés des territoires. Alors, pourquoi prétendre qu'un Etat palestinien souverain sera souverain au sens où Israël aimerait à se considérer également souverain ? La simple et triste vérité, c'est qu'un Etat palestinien de cette sorte sera perpétuellement malmené, contrôlé, surveillé et de temps à autre frappé par Israël. C'est précisément parce que beaucoup de partisans de la solution de deux Etats savent aussi que les relations futures avec l'Etat palestinien seront moins semblables que celles de l'Italie avec l'Autriche<sup>1</sup> mais qu'elles seront plus semblables à celles de la Chine avec le Tibet et de l'Inde avec le Cachemire, que beaucoup de politiciens israéliens font semblant de croire à cet idéal en s'assurant, sur le terrain, que cela est de moins en moins susceptible de se réaliser.

### *Imaginons une confédération*

Rêvons ensemble un moment. Supposons qu'il y ait **une confédération** en Israël et Palestine. Supposons que la neutralisation des groupes comme le *Hamas* et le *Hezbollah*, qui ne reconnaissent pas l'existence d'Israël, soit un but commun pour les Palestiniens et les autres nations arabes, *mais que si le Hamas reconnaissait à Israël le droit d'exister, il aurait un siège à la table* ; supposons qu'il y ait des contrôles communs sur les airs, les voies maritimes et l'eau, qui s'exercent conjointement par une autorité israélo-palestinienne, supposons qu'il y ait une monnaie commune et des droits d'installation réglementés pour chaque groupe ethnique dans certaines parties du territoire commun. Israël n'aurait pas à faire face à une guerre civile contre des colons fanatiques à Hebron et sur la rive ouest qui seraient obligés de vivre sous une autorité municipale régionale palestinienne ou bien devraient rentrer en Israël. Mais Israël n'aurait pas à défendre leurs enclaves par des incursions sur le territoire palestinien. Les Palestiniens n'auraient pas à prétendre que le *Bantoustan* de Gaza pourrait, en un certain sens, faire partie d'un Etat palestinien ; en effet, Gaza serait une région autonome dans une confédération israélo-palestinienne. Gaza et la rive ouest auraient des élections pour les administrations régionales et municipales et des gouvernements, sous des accords bien définis de partage des pouvoirs les uns avec les autres et avec Israël.

Une confédération ne signifierait pas la disparition de la politique nationale collective et de l'identité de chaque peuple. Dans une certaine version des territoires d'avant 1967, c'est à dire la Ligne verte, Israël resterait un Etat juif, avec sa langue, ses vacances, ses élections ; mais il partagerait le pouvoir dans les domaines militaire, de la sécurité, du renseignement, de la monnaie et des

échanges avec l'Etat palestinien. De la même façon, les Palestiniens auraient leur propre langue, leurs vacances et leurs élections, mais les deux peuples mettraient au point une sorte de programme scolaire commun, particulièrement sur l'enseignement de l'histoire qui fasse justice aux vérités historiques et aux souffrances des deux peuples. Les enfants d'une nouvelle génération apprendraient à avoir de la compréhension et de la sympathie plutôt que de la haine les uns pour les autres. Il y aurait une certaine égalisation des droits sociaux et socio-économiques dans cette confédération, si bien que chacun ne souhaiterait pas s'installer dans les provinces israéliennes plus riches ; le pluralisme religieux et des droits civiques libéraux seraient également respectés pour tous : Juifs, Musulmans, Chrétiens et tous les citoyens d'autres croyances. Pour les religieux pratiquants qui voudraient avoir leurs affaires particulières administrées par des autorités religieuses, il y aurait des cours de justice optionnelles, mais il y aurait une Déclaration des droits pour tous les habitants qui garantirait l'égalité des droits civils et politiques.

Si l'on m'est permis de poursuivre mon rêve, j'imagine que cette confédération pourrait devenir le noyau et le centre d'une Union du Moyen Orient et de ses peuples, dans laquelle la Turquie, l'Egypte, l'Arabie saoudite et de nombreux autres Etats pourraient se rejoindre, sur le modèle de l'Union européenne.

A ceux qui m'accuseraient de vouloir me débarrasser de l'Etat d'Israël, comme ce fut le cas contre Tony Judt, quand il osa soulever certaines de ces propositions dans le *New York Review of Books*, il y a quelques années, je demande : quelles alternatives avez-vous à offrir aux peuples d'Israël et de Palestine, si ce n'est la guerre perpétuelle ou le projet impérial d'un grand Israël laïque ou religieux ? Si l'on veut qu'Israël préserve son âme d'Etat libéral-démocratique et préserve son identité sans racisme, sans discrimination ni guerre contre un autre peuple, qu'il ose regarder au-delà des visions défuntes de l'Etat *westphalien*. La France, l'Italie, l'Allemagne, etc. n'ont pas disparu dans l'Union européenne ; bien au contraire, leur capacité de gouvernance et leur capacité à fournir à leurs propres peuples, la paix et la prospérité ont été augmentées. Une confédération républicaine des administrations israélienne et palestinienne correspond à la fois aux réalités d'une interdépendance accrue, développée sur le terrain entre Israël et les Palestiniens, aussi bien qu'une opportunité de stabilité et de prospérité dans l'avenir. La tragédie de Gaza devrait apporter de nouvelles visions dans le champ politique.

**Téléchargez**

***Fédéchoses -  
pour le fédéralisme***

**sur**

**[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)**

<sup>1</sup> Ndt. Il a fallu près de 10 siècles à l'Italie pour se dégager des mailles du filet autrichien !

Uri AVNERY

Leader de l'organisation pacifiste israélienne *Gush Shalom*

## La contamination diabolique de la religion et de la politique en Israël

Tiré du « *World News Daily* » *Information Clearing House*, du 2 février 2009

Publié en commun avec *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Jean-François BILLION - Lyon

« Lorsque l'on parle de 'rabins', l'on pense à de vieux messieurs avec de longues barbes blanches et de grands chapeaux qui professent de vénérables avis. Mais les rabins qui ont accompagné les troupes sont d'une espèce très différente. Dans les dernières décennies, le système d'éducation religieuse financé par l'Etat a engendré des 'rabins' qui sont plus proches des prêtres chrétiens du Moyen-âge que des sages juifs de Pologne ou du Maroc. Ce système endoctrine ses élèves dans un violent culte tribal, totalement ethnocentrique, qui voit dans l'ensemble de l'histoire du monde rien d'autre qu'une histoire sans fin de victimisation juive. C'est une religion d'un peuple choisi, indifférent aux autres, une religion sans aucune compassion pour quiconque n'est pas juif, qui glorifie le génocide décrété par Dieu décrit dans le livre biblique de Joshua.

Le résultat de cette éducation ce sont maintenant les « rabins » qui instruisent les jeunes religieux. Avec leur encouragement, un effort systématique a été fait pour noyauter l'armée israélienne de l'intérieur. Des officiers arborant la kippa ont remplacé les *kibbutzniks* qui, il n'y a pas si longtemps étaient dominants dans l'armée. Beaucoup des officiers de la base ou de rang moyen appartiennent aujourd'hui à ce groupe.

L'exemple le plus éclatant est le « *chief army rabbi* », le colonel Avichai Ronsky, qui a déclaré que son travail est de renforcer « l'esprit de combat » des soldats. C'est un homme de l'extrême droite, pas éloigné de l'esprit de l'ancien rabin Meir Kahane, dont le parti avait été mis hors la loi en Israël pour son idéologie fasciste. Sous les auspices du rabinat de l'armée, des brochures religieuses-fascistes des 'rabins' de l'ultra-droite ont été distribuées aux soldats.

Ce matériel comprend des incitations politiques, telle que cette déclaration que la religion juive interdit « d'abandonner même un millimètre de *Eretz Israël* », que « les Palestiniens, comme les Philistins bibliques (dont vient le nom de Palestine) sont un peuple étranger qui ont envahi le pays, et que tout compromis (comme indiqué dans le programme officiel du gouvernement) est un péché mortel. La distribution de propagande politique viole, évidemment, la loi de l'armée.

Les rabins appelant ouvertement les soldats à être cruels et sans merci envers les Arabes. Les traîner avec compassion, déclarent ils, est une « immoralité, terrible et épouvantable ». Quand de tels documents sont distribués aux soldats religieux rentrant en guerre, il est facile de voir pourquoi les choses se sont passées comme elles l'ont fait ».

## Le fédéralisme dans le monde arabe Vers un nouveau modèle de coopération et d'intégration

Hazem H. HANAFI

Chercheur au Caire. Responsable d'un centre de recherches sur le fédéralisme

Intervention au Séminaire de Ventotene 2008 sur « Le fédéralisme en Europe et dans le monde »

Traduit de l'anglais par Joseph MONCHAMP - Lyon

Le monde arabe avec 22 pays et 320 millions d'habitants, plus vaste que les Etats-Unis, le Canada, l'Europe ou la Chine, avec un PIB d'environ 1,3 trillions de dollars US en 2007 et avec des liens communs aussi forts que la langue, l'histoire, la culture, l'ethnicité et la religion, a non seulement échoué à établir un niveau modeste de coopération, d'intégration et de développement mais il a encore réussi à devenir un champ de bataille immense pour des conflits entre Etats et à l'intérieur des Etats, il a été soumis à l'occupation ou à la domination étrangère et a pris du retard sur les principaux indices de développement humain. Les réponses idéologiques arabes ont combiné un mélange et un assortiment de pan-islamisme, de pan-arabisme, d'étatisme, d'autoritarisme, de libéralisme et de socialisme. Cet essai veut proposer un « isme » différent : le fédéralisme, avec l'espoir et la foi qu'il serait plus susceptible de réussir là où les autres ont échoué.

L'étude de l'application du fédéralisme dans le monde arabe est importante pour quatre raisons. *Premièrement*, à un niveau pan-arabe, elle pourrait ouvrir un nouveau chemin pour une coopération et intégration régionale qui a été traditionnellement divisée entre deux pôles : d'une part un système centralisé et unitaire (tel qu'il est envisagé par le projet du nationalisme arabe) et d'autre part une confédération très lâche (telle qu'elle est manifestée dans la Ligue des Etats arabes). L'échec de ces deux modèles dans l'accomplissement des tâches qu'ils se fixent, plus largement imputé à la mauvaise exécution des politiques plutôt qu'à l'adaptation ou l'inadaptation des modèles eux-mêmes, ouvre une fenêtre pour nous permettre d'examiner si ces modèles étaient appropriés en premier lieu, sans nous soucier de la manière dont ils étaient mis en œuvre, et si un modèle alternatif basé sur le fédéralisme pourrait mieux réussir. *Deuxièmement*, le fédéralisme est actuellement appliqué dans trois Etats arabes : l'Irak, le Soudan et la Somalie. Beaucoup d'observateurs nationaux et internationaux voient la solution à des problèmes chroniques auxquels ces pays ont à faire face dans l'adoption d'organisations

fédérales pour assurer un partage du pouvoir équitable, une décentralisation, plus de respect pour les droits de l'homme et la démocratisation. *Troisièmement*, la moitié des Etats arabes, ceux qui se trouvent en Afrique, sont déjà membres de l'Union africaine, système fédéral émergent formé en l'an 2000.<sup>2</sup> Dans quelle mesure une unité constitutive pourrait-elle faire partie de deux fédérations ? C'est encore une question sans réponse. Finalement, parce que le fédéralisme est proposé de façon autoritaire par « l'Occident », surtout en Irak sous occupation et au Soudan sous un régime de sanctions, il y a un danger qu'il soit stigmatisé comme « impérial » ou « étranger », ce qui en ferait une autre zone de conflit comme cela a été le cas pour la démocratie. Le fédéralisme dans le monde arabe ne devrait pas devenir une autre occasion manquée due au manque de compréhension ou à l'incompréhension.

### 1. Le nationalisme arabe

La naissance du projet du nationalisme arabe se situe dans le cadre du réformisme islamique du 19<sup>ème</sup> siècle. L'Empire ottoman, puissance considérable entre le 13<sup>ème</sup> et le 17<sup>ème</sup> siècles commença à montrer des signes de stagnation et de faiblesse chronique aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles face à la montée des puissances européennes. Les défaites militaires, les empiètements européens, la mauvaise administration interne et les mouvements sécessionnistes ont fait de l'empire « l'homme malade de l'Europe ». Les réformes *Tanzimat* au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle étaient la solution, mais au bénéfice de qui, voilà la question. Les Ottomans mirent en œuvre plusieurs mesures de réformes communales, religieuses et politiques mais avec une centralisation administrative et en mettant l'accent sur la création d'une nationalité ottomane, l'*ottomanisme*, pour garder l'empire intact et fort<sup>3</sup>, tandis que de nombreuses communautés et nationalités locales utilisèrent ces réformes pour atteindre une plus grande autonomie, redéfinir leurs propres identités et leurs frontières territoriales. Pour les Ottomans, la lutte était contre l'expansionnisme européen et la désintégration interne, mais pour les communautés et les nationalités, la lutte était contre l'impérialisme européen et contre l'autoritarisme ottoman.

Les idées de réforme dans les sociétés islamiques précédèrent le *Tanzimat* et l'Egypte fut la première, à la fois par le conflit avec et par les missions éducatives de l'occident. Le choc de la courte expédition française de Napoléon en Egypte (1798-1801) et les nouvelles rencontres avec l'impérialisme européen offensif en Egypte, Syrie et Afrique du Nord, avaient soulevé des questions sur le retard des sociétés musulmanes mais sans contester sérieusement la légitimité, dans son ensemble, du régime ottoman et de ses liens religieux.

<sup>2</sup> L'Organisation de l'unité africaine publia la Déclaration de Sirte (1999) qui établissait l'Union africaine, le Sommet de Lomé (2000) adopta l'Acte constitutif d'union, le Sommet de Lusaka (2001) traça la carte pour la mise en œuvre de l'UA et le Sommet de Durban (2002) lança l'UA et convoqua la première assemblée. Les institutions importantes de l'UA comprennent, entre autres, un Parlement pan-africain, une Cour de justice, une Banque centrale africaine, le Fonds monétaire africain et la Banque d'investissements africaine. Tous les Etats de la Ligue arabe en Afrique en sont membres sauf le Maroc, à cause de son objection à l'acceptation de l'adhésion du Sahara occidental. <http://www.africa-union.org/root/au/AboutAul/au>

<sup>3</sup> Hasan Kayali, *Arabs and Young Turks: Ottomanism, Arabism, and Islamism in the Ottoman Empire, 1908-1918* (Berkeley, University of California Press, 1997).

Rafa'a Al Tahtawy (1801-1873) et Jamal al-Din al-Afghani (1838-1897), deux penseurs islamiques modernes, soulignaient les idées de libéralisme, de rationalisme, de loi et de bien public pour réformer les sociétés islamiques décadentes. Al-Afghani, en particulier, avec sa vision critique du traditionalisme eut un rôle indirect dans le premier développement du nationalisme arabe en « réinterprétant le passé islamique en termes modernes et nationalistes ». <sup>4</sup> Cet accent mis sur l'histoire l'amena à se faire le champion du pan-islamisme pour unir tous les Musulmans sous le signe d'un seul empire ottoman moderne, réformé, comme siège du Califat. <sup>5</sup>

Cette insistance historique, néanmoins, porta Al-Kawakibi<sup>6</sup> (1854-1902) dans une direction différente, bien qu'il partage la conviction d'Al-Afghani que les réformes politiques sont la clé des réformes religieuses. <sup>7</sup> En soulignant les liens de l'histoire, de l'ethnicité, de la langue, de la terre et des droits communs, par opposition aux liens religieux soutenus par les Ottomans, Al-Kawakibi fut à même de redessiner les frontières d'une communauté « arabe », en redéfinissant ainsi la lutte contre les Turcs musulmans sur un terrain « nationaliste » et non pas religieux. Les Arabes sont la base de l'islam, les porteurs de son message et ils ont toujours constitué une nation distincte, « l'Umma ». Il utilisait la notion d'Ibn Khaldoun de la montée et de la chute des civilisations pour argumenter que l'arabisme est une re-découverte et non une re-création. <sup>8</sup>

Al-Husari (1879-1967) a aussi souligné la langue et l'histoire comme facteurs qui déterminent l'identité et le nationalisme arabe. D'après lui, « les gens qui parlent un langage unitaire ont une âme et un cœur communs. En tant que tels ils constituent une seule nation et doivent avoir un Etat unifié ». <sup>9</sup> Les Etats arabes sont des créations artificielles et la division de la nation arabe en Etats séparés fut la cause de la défaite arabe dans la guerre de Palestine de 1948-1949. <sup>10</sup> Les gens qui ne sont pas conscients de leur arabisme ont une conscience fautive et ont besoin d'être éclairés. Pour lui, le nationalisme est un esprit vivant qui a une existence *sui generis*, sans tenir compte de la volonté collective ou de l'origine nationale pure. Ses idées étaient très influencées par le nationalisme romantique allemand du 19<sup>ème</sup> siècle. L'expression politique de ces idées était que les Arabes devraient avoir un Etat démocratique et séculier qui les unisse tous. Aussi bien Zureiq (1909-2000) que Aflaq (1910-1989) suivirent le même chemin.

<sup>4</sup> Nikki Keddie, *Sayyid Jamal ad-Dan al-Afghan: a Political Biography* (Berkeley, University of California Press, 1972), p.2.

<sup>5</sup> Hourani, *Arabic Thought in the Liberal Age*, pp. 103-160.

<sup>6</sup> Né à Alep, Syrie, il étudia en Syrie et en Turquie, commença une vie publique active en écrivant dans différents journaux, occupa différents postes au gouvernement, fut emprisonné plusieurs fois pour des écrits anti-Turcs. Craignant pour sa vie, il s'enfuit au Caire en 1899 où il publia ses deux livres en arabe : *Caractéristiques de la Tyrannie* et *Umm al-Qura* (la mère des villes), qui se référait à une réunion imaginaire à La Mecque de représentants de toutes les villes islamiques pour discuter des réformes politiques. Il mourut en 1902, on présume, empoisonné par ordre du souverain ottoman.

<sup>7</sup> Al-Kawakibi, « Umm al-Qura », in Mohamed Jamal Tahan, *The complete Works of Al-Kawakibi* (Beyrouth, Center for Arab Unity Studies, 1995), pp. 265-411.

<sup>8</sup> Ibn Kaldoun 1322-1406, arabe pionnier, historien, philosophe et sociologue.

<sup>9</sup> Abu Khaldun Sati Al-Husari, *What is nationalism?* (Beyrouth, Dar al Ilm lil Malayeen, 1963), p.57 (en arabe).

<sup>10</sup> Al-Husari, *Arabism first* (Beyrouth, Dar al-Ilm lil Malayeen, 1965), p.149 (en arabe).

Il est clair, d'après ce bref aperçu que le nationalisme arabe est construit comme une idée vivante basée sur la langue et l'histoire ; elle se développe sur la culture et non pas sur la race, les facteurs économiques ou la volonté collective temporelle. Ce nationalisme a une mission et une philosophie qui a besoin d'être adoptée consciemment et transmise aux générations futures, elle est laïque et démocratique et penche nettement vers le socialisme. Le but est l'unité politique dans un Etat unitaire unique parce que les « Etats individuels arabes qui existent sont des entités transitoires et déviantes, leurs frontières sont illusoires et perméables, leurs gouvernants des gérants provisoires, ou des obstacles à éliminer ».<sup>11</sup>

La (mauvaise) utilisation politique de cette idéologie a fait du tort aux Arabes. Les Britanniques l'utilisèrent dans le contexte de la première guerre mondiale pour encourager les Arabes à se révolter contre les Turcs en échange d'un Etat arabe indépendant qui s'étendrait de la Syrie au Yémen après la guerre.<sup>12</sup> Ce fut la grande révolte arabe de 1916-1918 qui aida le Royaume uni et la France à défaire les Ottomans. Cependant, un accord secret entre ces deux pays divisa entre eux les terres nouvellement libérées, trahissant ainsi les Arabes.<sup>13</sup> La Syrie, le Liban, le nord de l'Irak revinrent aux Français tandis que la Palestine, la Jordanie, le sud de l'Irak et le Golfe persique revinrent aux Anglais.

Depuis leur indépendance vis à vis de la Grande-Bretagne et de la France, toutes les autres tentatives d'unité arabe ont échoué.<sup>14</sup> La République Arabe unie formée par l'Egypte et la Syrie en 1958 se termina en 1961 par un coup d'Etat en Syrie. La Fédération arabe entre l'Irak et la Jordanie en 1958 dura six mois et se termina par un coup d'Etat en Irak, l'Unité tripartite discutée entre l'Egypte, la Syrie et l'Irak en 1963 n'aboutit à rien non plus.

La montée du nationalisme arabe dans les années 1950-1960 provoqua de sérieuses rivalités dans la région entre les Etats progressistes socialistes et républicains tels que l'Egypte, l'Irak et la Syrie et les Etats réactionnaires traditionnellement monarchiques du Golfe et la Jordanie qui lui apportèrent un soutien rhétorique mais s'y opposèrent en pratique, de peur de perdre leur pouvoir. Ce fut la guerre froide des Arabes,<sup>15</sup> qui fut exacerbée par l'intervention étrangère, le pétrole et le conflit entre les Arabes et Israël.

Le nationalisme arabe fut aussi en conflit avec le pan-islamisme. Dans une perspective islamique, le lien devait être la religion, sans discrimination basée sur la race, la langue, la culture ou la richesse. Le pan-islamisme considérait le nationalisme arabe avec suspicion comme une idée étrangère, destinée à diviser la société musulmane. Ce fut facilité par le fait que plusieurs penseurs nationalistes arabes étaient chrétiens et insistaient sur le caractère personnel de la religion et la nature universelle de la culture.

<sup>11</sup> Walid Khalidi, « Thinking the Unthinkable : A Sovereign Palestinian State », in *Foreign Affairs*, Vol. 56, N° 4 (juillet 1978), p. 695.

<sup>12</sup> Lettres échangées entre Hussein, Souverain de La Mecque, et McMahon, Haut-commissaire britannique au Caire, connues comme la correspondance Hussein-McMahon.

<sup>13</sup> L'Accord Sykes Picot.

<sup>14</sup> Youssef Khoury, *Arab Unity projects 1913-1987* (Beyrouth, Center for Arab Unity Studies, 1988) (en arabe).

<sup>15</sup> Malcom Kerr, *The Arab Cold War 1958-1964 : A study of Ideology in Politics* (London, Oxford University Press, 1965).

## 2. La Ligue arabe

Comme ils avaient réussi à utiliser le nationalisme arabe pour disloquer l'Empire ottoman pendant la première guerre mondiale, les Britanniques eurent recours à une stratégie similaire pendant la deuxième guerre mondiale pour récupérer la sympathie publique des Arabes qui penchait nettement vers les Allemands qui avançaient en Afrique du Nord. Eden déclara en 1941 que le gouvernement britannique était favorable aux idées de renforcement des liens politiques, économiques et culturels entre les Etats arabes.<sup>16</sup> Des consultations eurent lieu en 1943-44 entre les sept Etats arabes alors indépendants.<sup>17</sup> Le Protocole d'Alexandrie fut signé en octobre 1944 et la Charte de la Ligue en mars 1945.

Le but de la Ligue, c'est de rapprocher les Etats arabes, de réaliser une coopération et une coordination dans six domaines généraux<sup>18</sup> : 1- Les affaires économiques et financières : y compris les relations commerciales, les douanes, la monnaie et les questions concernant l'agriculture et l'industrie, 2- Les communications : ce qui comprend les chemins de fer, les routes, l'aviation, la navigation, les postes et télégraphes, 3- Les affaires culturelles, 4- La nationalité, les passeports, les visas, l'exécution des jugements et l'extradition des criminels, 5- La sécurité sociale et 6- La santé. La Charte interdit également l'intervention dans les affaires intérieures des autres membres<sup>19</sup> et l'utilisation de la force pour régler les conflits.<sup>20</sup> En politique extérieure, l'article 9 spécifie que « les traités et accords déjà conclus ou sur le point d'être conclus à l'avenir entre un Etat membre et un autre Etat n'engageront pas et ne seront pas restrictifs pour d'autres membres. »<sup>21</sup> L'assemblée la plus élevée dans la prise de décision est le Conseil de la Ligue arabe qui supervise les travaux et approuve les recommandations des comités spécialisés pour chacun des domaines politiques exposés ci-dessus. Il est composé d'un représentant pour chaque Etat membre.

Depuis ses débuts, la Ligue arabe était conçue comme centrée sur les Etats, avec des pouvoirs très limités, elle est restée conforme à ce caractère en dépit d'une progression remarquable en termes d'institutions et d'accords politiques pendant ces derniers soixante ans. Mais l'article 7 non seulement supprime les mécanismes

<sup>16</sup> Ahmed Gomaa, *The Foundation of the League of Arab States/ Wartime Diplomacy and Inter-Arab Politics, 1941-1945* (Londres, Longman, 1977), p.103.

<sup>17</sup> Egypte, Irak, Syrie, Liban, Transjordanie (Jordanie), Arabie saoudite et Yémen.

<sup>18</sup> Article 2 : le but de la Ligue est de créer des relations plus étroites entre les Etats membres et de coordonner leurs activités politiques dans le but de réaliser entre eux une étroite collaboration, de sauvegarder leur indépendance et leur souveraineté et de considérer d'une façon générale les affaires et les intérêts des pays arabes.

<sup>19</sup> Article 8 : chaque Etat membre respectera les systèmes de gouvernement établis dans les autres Etats membres et les considérera comme le domaine exclusif de ces Etats. Chacun s'engagera à s'abstenir de toute action calculée pour changer des systèmes de gouvernements établis.

<sup>20</sup> Article 5 : tout recours à la force pour résoudre les conflits entre deux Etats membres, ou plus, de la Ligue, est interdit.

<sup>21</sup> Ceci est très atténué à partir du Protocole d'Alexandrie disant que « En aucun cas, l'adoption d'une politique étrangère qui pourrait être préjudiciable à la politique de la Ligue ou d'un Etat membre ne sera permise » ainsi que l'interdiction de conclure des accords qui « contredisent ou soient contraires au texte ou à l'esprit des présentes dispositions. »

d'application<sup>22</sup>, mais encore fait obstacle à un accord unifié sur des politiques importantes et cause des délais et des ajournements répétés.

En termes d'institutions, plusieurs nouveaux Conseils ont été créés, y compris le Conseil commun de défense,<sup>23</sup> le Conseil économique et social,<sup>24</sup> le Conseil pour l'unité économique arabe,<sup>25</sup> avec en plus 12 Conseils ministériels pour l'information, l'intérieur, la justice, le logement, les transports, l'environnement, les communications, l'électricité, le tourisme, la jeunesse et les sports, la santé et les affaires sociales. De plus, deux fonds importants de développement régional ont été créés : le Fonds arabe pour le développement économique et social (1967) et le Fonds monétaire arabe (1976). En dépit des contributions positives que ces fonds ont apporté en termes d'aide économique, leur effet était à l'intérieur des Etats, pas entre les Etats, et ils étaient basés sur des projets et non orientés vers des objectifs. Il s'agissait plus de financements bilatéraux que de coopération multilatérale.

Le développement institutionnel le plus important a peut-être été, en 1964, l'adoption des Sommets arabes comme la plus importante autorité décisionnelle à la place du Conseil de la Ligue arabe, bien que ce mécanisme ne soit pas mentionné dans la Charte, ni dans le Protocole. Ce nouveau développement souligna le fait que le Conseil était impuissant dans les constantes disputes bilatérales entre Etats arabes et que l'accord politique entre les chefs d'Etats était la seule façon d'aboutir à des accords pour aller de l'avant. Ceci se révéla cependant être plus un obstacle qu'une panacée car les disputes politiques empêchèrent la réunion régulière des Sommets et, par la suite, des décisions importantes furent, de façon répétée, renvoyées aux sessions ultérieures pour de nouvelles consultations.<sup>26</sup> Même l'accord sur l'endroit où se tiendrait le Sommet devint un sujet de disputes.<sup>27</sup>

En termes d'accords politiques, il y en a plusieurs, tel que le Traité culturel (1946), l'Accord de coopération économique et de défense commune (1950), l'Accord d'unité économique (1957), le Marché commun arabe (1965), la Stratégie pour une action économique arabe commune (1980), la Convention pour développer et faciliter les échanges commerciaux entre les Etats arabes (1981), la Convention standard pour l'investissement du capital dans les Etats arabes (1981), la Charte arabe sur

les droits de l'homme (1994), la Zone arabe de libre échange (1997) et la Convention arabe pour la lutte contre le terrorisme (1998).

Avec son riche ensemble d'institutions et d'accords politiques, il est difficile d'imaginer que le commerce inter-arabe n'a pas dépassé 10 % du total du commerce extérieur arabe, sauf en 2002 et 2005, depuis l'établissement de la Ligue en 1945<sup>28</sup>, que les restrictions sur les mouvements de personnes, de marchandises et de capitaux sont encore en place dans toute la région, que plusieurs conflits violents ont éclaté entre des Etats membres et que la perception de menaces dans certains pays arabes se focalise sur d'autres Etats arabes voisins plutôt que sur des Etats non arabes.<sup>29</sup>

A la suite de la cuisante défaite de 1967 et du boom pétrolier dans les Etats du Golfe dans les années 70, le nationalisme arabe a perdu du terrain et le système arabe a dérivé dans un chaos ultérieur dans les années 80. Avec la suspension de la Ligue arabe pour l'Egypte en mars 1979, à cause de son Traité de paix avec Israël,<sup>30</sup> la menace posée par la Révolution iranienne de 1979, avec le but déclaré d'exporter la révolution islamique aux Etats arabes voisins, le déclenchement de la guerre Irak-Iran en 1980, l'invasion du Liban par Israël en 1982 et la subséquente intensification des rivalités arabes, une nouvelle tendance à la coopération s'est fait jour - l'établissement de groupements régionaux. Savoir si ces associations ou groupements indiquent une dislocation du système de la Ligue arabe ou un mouvement vers une plus grande coopération entre des pays étroitement associés en accord avec les objectifs de la Ligue est une question encore discutée.<sup>31</sup>

Trois groupements furent constitués dans les années 1980 : le Conseil de coopération du golfe (GCC) en 1981,<sup>32</sup> l'Union du Maghreb arabe (AMU),<sup>33</sup> et le Conseil de coopération arabe (ACC) en 1989.<sup>34</sup> Des trois, le GCC (*Gulf Cooperation Council*) a été celui qui a connu le plus de réussite. Construit sur une forte économie pétrolière semblable, une structure sociale et culturelle similaire, un code légal islamique et des menaces communes à leur sécurité, le GCC établit une petite force militaire commune et une zone de libre échange en 1983 : il y a des plans pour établir un marché commun et une union douanière vers la fin de 2007 et une monnaie commune vers 2010. L'association a unifié de nombreux codes de lois y compris le droit privé, le droit civil et le code pénal.<sup>35</sup> Cependant, le GCC ne va pas sans disputes.

<sup>22</sup> Article 7 : Les décisions du Conseil prises par un vote unanime engageront tous les Etats membres de la Ligue ; celles qui sont prises par un vote à la majorité n'engagent que ceux qui les acceptent.

<sup>23</sup> Etabli en 1950 sous le Conseil de la Ligue arabe.

<sup>24</sup> D'abord établi sous le nom de Conseil économique d'après l'article 8 de l'Accord commun de défense et de coopération économique de 1950, rebaptisé plus tard sous le nom de Conseil économique et social par la Ligue arabe en 1977. On lui confia la supervision des Comités ministériels spécialisés.

<sup>25</sup> Il fut créé en 1964 pour l'application de l'Accord d'unité économique de 1957, il a contribué à établir 30 unions et fédérations pour des industries arabes, des entreprises, des employeurs et des services.

<sup>26</sup> L'exemple le plus récent fut le Sommet de Tunisie en 2004 pendant lequel on attendait d'importantes réformes de la Ligue arabe, mais ce Sommet n'eut en fait jamais lieu à cause de querelles politiques. La Cour de justice arabe (Article 19 de la Charte) était à l'agenda du Conseil depuis plusieurs décennies, mais il n'y eut pas de consensus pour sa création.

<sup>27</sup> La Lybie s'opposa à la tenue d'un Sommet à Ryad en 2007, parce qu'elle était accusée par la famille royale saoudienne d'avoir soutenu antérieurement une tentative d'assassinat contre le Prince de la Couronne.

<sup>28</sup> Fonds monétaire arabe, Rapport économique annuel 2006, p. 147.

<sup>29</sup> James Leonard (et al.), *National threat perceptions in the Middle East* (New York, United Nations, 1995).

<sup>30</sup> L'Egypte redevint membre en 1987 et le siège quitta la Tunisie pour Le Caire en septembre 1990.

<sup>31</sup> L'article 9 de la Charte déclare que « les Etats de la Ligue arabe désireux d'établir entre eux une collaboration plus étroite et des liens plus forts que ceux offerts par le présent Pacte peuvent conclure entre eux tous les accords qu'ils souhaitent dans ce but. » Voir par exemple Khalid Sekkat *Regional integration among the Maghreb countries and free trade with the European Union* (Le Caire, Economic Research Forum for the Arab Countries, Iran, et Turquie, 1995).

<sup>32</sup> Composé des six Etats du Golfe : Arabie Saoudite, Koweït, Emirats Arabes Unis, Oman, Qatar et Bahrein.

<sup>33</sup> Composé de cinq Etats d'Afrique du Nord : Lybie, Tunisie, Algérie, Maroc et Mauritanie.

<sup>34</sup> Composé de quatre Etats du centre du monde arabe : l'Egypte, la Jordanie, l'Irak et le Yémen.

<sup>35</sup> Le Document de Muscat pour un droit privé unifié (*Unified Personal Law*) fut ratifié en 1996, tandis que l'Instrument

Bahrein et Oman ont tous les deux signé unilatéralement un accord de libre échange avec les Etats unis, suscitant de nouvelles querelles au sein du GCC sur le rythme et la profondeur des plans d'intégration économique, ce qui a probablement créé un délai dans la mise en œuvre de ces décisions.

Les deux autres groupements ont connu moins de succès. L'Union du Maghreb arabe a été bloquée par le conflit entre le Maroc et l'Algérie sur l'indépendance du Sahara occidental, que le Maroc accuse l'Algérie de soutenir. Les membres se sont conformés aux sanctions imposées par les Nations unies à la Lybie pour son rôle dans l'attentat de Lockerbie, ce qui a poussé la Lybie à mettre fin à sa participation à l'AMU (*Arab Maghreb Union*) et à se tourner vers l'Afrique. L'Algérie s'est retrouvée dans une violente guerre civile pendant dix ans lorsque les élections de 1999 amenèrent les Islamistes au pouvoir, résultats annulés par l'armée. La Mauritanie a connu plusieurs coups d'Etat. Aucun des objectifs de l'AMU n'a été atteint. Le Conseil pour la coopération arabe avait à peine survécu un an quand l'Irak envahit le Koweït en août 1990 et bloqua cette organisation. La Jordanie prit le parti de l'Irak tandis que l'Egypte soutenait le Koweït, ce qui acheva effectivement le Conseil qui fut dissous en 1994. A la différence du GCC, l'appartenance à l'AMU et à l'ACC était ouverte aux autres Etats arabes. Le drame de l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 et ses conséquences ouvrirent un nouveau chapitre dans les vulnérabilités arabes et manifestèrent encore l'insuffisance du système de la Ligue arabe. Non seulement un membre de la Ligue a occupé le territoire d'un autre membre, mais la Ligue n'a pas été capable de servir de médiateur, d'éviter le conflit ou de contraindre l'Irak à se retirer, si ce n'est avec l'aide d'une force internationale. Certains allèrent jusqu'à qualifier d'illégale la décision de la Ligue arabe.<sup>36</sup>

La Ligue arabe n'était pas conçue ni équipée pour s'occuper de problèmes politiques et économiques aussi complexes, elle n'avait pas non plus mis au point les institutions appropriées et les processus pour réagir efficacement à de tels défis. Cela correspond parfaitement à la critique fédéraliste des « Articles de Confédération » (américains) qui étaient faibles et inefficaces.

Le nationalisme arabe, comme idéologie centralisatrice visant à créer un seul Etat unitaire, et la Ligue arabe, comme organisation intergouvernementale trop souple, visant à accroître la coopération et la coordination entre les Etats arabes, ont tous les deux échoué dans leurs efforts pour atteindre les buts qu'ils s'étaient fixés. Le monde arabe, en dépit de son énorme potentiel, continue d'être faible, divisé et sous-développé. L'échec vient plus de la faiblesse et de la mauvaise adaptation de ces deux modèles à la tâche désignée que de la façon dont ils ont été mis en œuvre. Ceci nous amène à considérer si le fédéralisme ne pourrait pas être une alternative plus adéquate et capable de réussir.

pour la loi civile du Koweït et l'Instrument de Doha pour un code pénal unifié le furent en 1997.

<sup>36</sup> L'article 6 déclare qu'en cas d'agression « le Conseil déterminera les mesures nécessaires pour repousser l'agression. Sa décision devra être prise à l'unanimité. » La Lybie protesta qu'elle avait déjà fait objection à la décision du Conseil de s'associer à la libération du Koweït, mais son objection avait été ignorée et donc, la décision du Conseil est illégale parce qu'elle n'était pas unanime.

## Campagne d'abonnement de *Fédéchoses* « Faites comme eux, abonnez vous ! »



Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....

Normal € 15 - Militant € 30 - Soutien € 100

Chèque à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE  
Maison de l'Europe - Pôle européen de Lyon  
18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon  
C.C.P. 2490 82 P LYON

## Complexités israéliennes : le mythe du citoyen-soldat

**Maurice BRAUD**

Secrétaire général de l'*Action fédéraliste* -  
« *Socialisme & liberté* » - Paris

Alors que le bruit des missiles puis des bottes résonnaient à Gaza et à ses alentours, paraissait à Paris une livraison de la revue *Les Temps Modernes*, fondée naguère par Sartre et Beauvoir, qui mérite que les fédéralistes s'y arrêtent un instant<sup>37</sup>. Centré sur « la sexagénaire jeunesse d'Israël », ce premier tome de mélanges permet de rendre compte de l'extraordinaire complexité de la société israélienne et des difficultés soulevées par son développement dans la région.

Il ne s'agit pas ici ni d'absoudre ni de dénoncer tel ou tel. Le travail qui doit être le nôtre est d'abord de comprendre, de vérifier que nos solutions fédéralistes, ici comme ailleurs, sont pertinentes et, enfin, d'examiner les conditions et les voies, notamment politiques, de leur application.

La lecture de ce numéro des *Temps Modernes* est un outil, parmi d'autres, de cette nécessaire et première étape de compréhension. Cette livraison est divisée en trois principales parties : la première est consacrée à *Tsahal* et à son enracinement dans la société israélienne, la seconde présente plusieurs aspects de la culture israélienne d'aujourd'hui, enfin la troisième examine plus

<sup>37</sup> *Les Temps Modernes*, n°651, novembre-décembre 2008, 63<sup>ème</sup> année, €18,50 le numéro, dans les bonnes librairies



spécifiquement la société politique israélienne. Chacune de ces trois parties regroupe des articles de différentes natures : entretiens, extraits de film, souvenirs, analyses plus universitaires. L'ensemble ne prétend nullement à l'exhaustivité, il présente avec nuances trois aspects contemporains d'une société vivante et multiforme.

Parmi les différents articles et entretiens consacrés à *Tsahal* et aux forces armées, j'attire particulièrement l'attention sur l'article de l'universitaire Yaguil Lévy sur « Le décès du citoyen-soldat ». L'armée occupe en effet une place très importante -y compris politiquement- dans la société israélienne depuis 1948, à partir d'un modèle « d'armée du peuple » inspiré de l'exemple républicain français. « Le civil est un soldat en permission annuelle de onze mois » affirmait ainsi dans les années 1950 le chef d'état-major des Forces de défense d'Israël (*IDF*).

Partant de cet âge d'or du début des années 50, où l'armée était à la fois le ciment et l'expression de la jeune nation face aux risques d'agressions extérieures, Yaguil Lévy en analyse finement les changements et les mutations. Constituée et soudée par un système de conscription généralisée, pour les hommes comme pour les femmes, cette armée était construite autour du noyau d'une petite armée régulière de conscrits, encadrée par un corps d'officiers et d'un personnel de carrière, à laquelle était adjointe une importante armée de réserve. Yaguil Lévy souligne que cet ensemble était ethniquement soudé et conduit par le groupe social dominant des hommes ashkénazes laïcs de la classe moyenne.

À partir de 1973 (Guerre du Kippour), et plus encore avec la première guerre du Liban (1982), commence selon Yaguil Lévy le lent déclin du statut social des *IDF*. L'incapacité de l'*IDF* d'anticiper l'offensive syro-égyptienne de 1973, l'occupation à partir de 1982 d'une partie du territoire libanais, enfin l'*Intifada* à partir de 1987 entamèrent singulièrement le prestige de *Tsahal* et permirent à tous de mesurer son incapacité à résoudre dans la durée le problème palestinien. En conséquence, le bénéfice symbolique que l'on pouvait retirer d'un engagement dans l'armée tendait à être moindre, en premier lieu pour les enfants des classes moyennes. Les années 80 et 90 ont donc vu une « crise des motivations » chez les enfants de la classe moyenne laïque, ces derniers étant alors remplacés par des groupes relégués précédemment dans des rôles marginaux dans l'armée : Orientaux, jeunes issus de famille religieuse et nouveaux immigrants, originaires de l'ex-URSS ou d'Éthiopie.

D'armée du peuple, l'*IDF* deviendrait ainsi peu à peu une « armée de la périphérie ». L'affaiblissement de l'impératif du service obligatoire et, d'autre part, la nécessité d'améliorer le professionnalisme global des armées pour répondre aux augmentations de capacité des forces adverses (la seconde Guerre du Liban de l'été 2006 l'a démontré) conduisent l'*IDF* sur la voie empruntée déjà par la plupart des armées occidentales, caractérisée par un recrutement sensiblement différent, l'abandon progressif de la conscription et par une professionnalisation accrue. Si cette évolution se confirme, cela ne manquera pas d'avoir à terme un impact sur le reste de la société israélienne.

L'intérêt de cette livraison des *Temps Modernes* est justement de mieux nous permettre d'apprécier les évolutions en cours et en profondeur de la société israélienne. C'est une nécessité avant de prétendre apporter la moindre solution dans la zone.

## Israël - Palestine : quel rôle pour l'Europe ?

**Schams EL-GHONEIMI**

Président des *Jeunes Européens Sciences-Po Paris*

La construction européenne a fait taire les armes, elle a ouvert les yeux de peuples qui se croyaient trop différents pour vivre ensemble, elle a prouvé à l'histoire que rien n'était impossible et que l'on pouvait reconstruire, même après l'indicible. Les jeunes Israéliens et Palestiniens n'ont pas cette chance, ou pas encore : ils n'ont pas eu leur Déclaration Schuman, la haine et la méfiance réciproque a été leur seule monnaie commune.

L'Union européenne (UE) doit s'engager dans ce conflit pour deux raisons fondamentales. D'abord, elle doit son existence et sa raison d'être à un profond désir de paix, qu'elle doit promouvoir en toute terre, notamment en terre promise. Ensuite, la paix au Proche Orient ouvrirait mille et une portes aux deux rives. Les relations euroméditerranéennes seraient décriées, les perspectives de développement économiques seraient considérables, et la portée du symbole serait inestimable au regard des tensions internationales actuelles -car il faut penser aux tensions entre Occidentaux et Orientaux, mais aussi au prix du pétrole ou au terrorisme.

Aujourd'hui, et compte tenu du manque chronique d'information sur les actions européennes, on est amené à se demander si l'UE se mobilise pour ce conflit. La réponse est qu'aucun autre État ni aucune autre organisation internationale ne s'y engage davantage, et financièrement et diplomatiquement.

### **Les Européens s'engagent fortement au Proche Orient**

Loin de ce que l'on pourrait croire, l'ensemble des États membres partagent une position commune sur le conflit depuis 1980 et celle-ci s'est précisée au fil de nombreuses déclarations. L'Europe soutient le droit des Israéliens et des Palestiniens à deux États indépendants et stables, délimités par les frontières antérieures à l'occupation israélienne des territoires palestiniens de la Guerre de 1967.

Elle condamne fermement et régulièrement les violations de l'armée israélienne du droit international, notamment ses exécutions extrajudiciaires, de même qu'elle condamne aussi lourdement tout attentat terroriste palestinien contre des Israéliens. Elle demande l'arrêt total des constructions de colonies israéliennes en territoires palestiniens et le retrait des 187 000 colons de Cisjordanie. Aussi, elle soutient un règlement durable et accepté par tous pour la ville sainte<sup>38</sup>, il en va de même pour la question épineuse du droit au retour des réfugiés Palestiniens<sup>39</sup>.

<sup>38</sup> 177 000 colons sont en territoire palestinien à Jérusalem est.

<sup>39</sup> Le Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies dénombre 4,2 millions de réfugiés palestiniens dans le monde, dont la plupart sont dans les pays arabes limitrophes.

### **Une diplomatie européenne affirmée : l'Union n'est plus un acteur secondaire**

Représentés dans la région par l'inlassable Javier Solana, Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, et Benita Ferrero-Waldner, Commissaire en charge des relations extérieures, la vision européenne a été reprise dans la « feuille de route » du *Quartet* réunissant l'ONU, l'UE, les États-Unis et la Russie. La force diplomatique européenne est là : les Américains manquent cruellement de crédibilité aux yeux des Arabes, tandis que les Européens sont plus mesurés. C'est l'UE qui permet et coordonna le seul point de passage entre la bande de Gaza et l'Égypte entre 2005 et 2007<sup>40</sup>, comme l'émissaire de l'Union Miguel Ángel Moratinos fut le seul et unique moyen de contact direct entre Yasser Arafat et Ariel Sharon durant le siège de Ramallah en 2002. Enfin, rappelons que le Processus de Barcelone s'efforça d'intégrer autant les Palestiniens que les Israéliens qui ont tout deux ratifié un accord d'association avec l'UE. C'est notamment cela, l'Europe unie.

### **1,5 milliard de dollars d'aide aux palestiniens en 2007**

Les aides européennes dépassent de très loin celles des pays arabes et des États-Unis<sup>41</sup>. Activement soutenue par le Parlement européen auteur de plusieurs déclarations engagées<sup>42</sup>, l'aide est autant humanitaire que structurelle, réformant en profondeur la gouvernance des administrations palestiniennes.

L'agence des Nations unies en charge d'éduquer et de former des centaines de milliers de palestiniens (l'*UNRWA*), le Programme alimentaire mondial (PAM), ou encore le personnel des huit hôpitaux de Gaza sont tous financés majoritairement par l'Union européenne. Des ambulances de Gaza aux écoles et aux bibliothèques de Jérusalem est, en passant par les camps de réfugiés, les routes, le traitement des déchets, la modernisation des fermes et la formation des officiers, l'Europe tente de stabiliser les territoires palestiniens malgré tout.

### **La politique de communication de l'Europe mérite 5/20**

L'autre vaste chantier de l'Europe, c'est de dire à ses propres citoyens ce qu'elle fait. Un exemple suffira. Suite à l'élection du Hamas en janvier 2006 la quasi-totalité des journalistes, des politiques et même des analystes ont cru que l'Europe avait arrêté son aide aux Palestiniens. Or bien au contraire celle-ci l'a augmenté de 27 % passant à 750 millions d'euros en 2006, uniquement l'aide directe au nouveau gouvernement fut arrêtée. L'UE a aidé plus d'un million de Palestiniens à ne pas sombrer dans une misère dévastatrice.<sup>43</sup>

Encore et toujours, la Commission européenne communique mal et trop peu. Dommage pour l'Europe. Mais le vieux continent connaît d'autres limites plus grandes encore. L'unanimité requise pour sa politique étrangère ainsi que l'absence d'une défense européenne sont des handicaps évidents.

<sup>40</sup> Il s'agit de la mission européenne d'assistance frontalière.

<sup>41</sup> Site du Conseil de l'Union européenne.

<sup>42</sup> Par exemple, la résolution « Paix et dignité au Proche Orient » du Parlement européen.

<sup>43</sup> Rares sont les médias qui s'en sont aperçu...

*Enfin, les efforts de toute puissance étrangère ne peuvent être que déterminants et non décisifs, à un conflit dont la résolution appartient d'abord – on s'en doute- aux jeunes Israéliens et Palestiniens, lointains cousins...*

## **Presse fédéraliste sur le net**

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux articles publiés dans *Fédéchoses*, *Presse fédéraliste* dispose désormais d'un site internet.

Vous y trouverez également une partie des textes et documents publiés par l'association, notamment les brochures épuisées. Celles concernant Albert Einstein et Kenneth C. Wheare sont ainsi déjà disponibles.

Enfin, le catalogue des publications de *Presse fédéraliste* peut y être consulté.

Le site est accessible à l'adresse [www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)

N'hésitez pas à créer des liens vers celui-ci depuis vos sites afin d'aider à le faire connaître !

Valéry-Xavier LENTZ – responsable du  
[www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)

## *Fédéchoses - Pour le fédéralisme*

pour le débat entre les fédéralistes  
en France, en Europe  
et dans le monde

*Fédéchoses*, revue créée au début des années 70, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste.

- Toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses*; sans pour autant que la revue ne soit l'expression d'aucune d'entre elles ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'*U.E.F.*, de la *JEF* et du *WFM-MFM* international ou *Le Taurillon* magazine en ligne créé et animé par les Jeunes Européens – France ; les textes non publiés ne sont retournés que sur demande.

## Le travailliste Gordon Brown soutient le libéral Barroso : oh my god (...)

**Fabien CAZENAVE**

Ancien rédacteur en chef du *Taurillon*. Membre de l'UEF Ile-de-France

Article publié récemment sur [Taurillon.org](http://Taurillon.org)

Gordon Brown, Premier ministre travailliste du Royaume uni, a déclaré soutenir la candidature de José Manuel Barroso (*PPE* et considéré comme très libéral) pour un nouveau mandat en tant que président de la Commission européenne. Certains se contenteront de remarquer qu'il s'agit d'une nouvelle particularité britannique qui voit des « socialistes » soutenir un « libéral ». C'est surtout un retour en force des États contre les velléités d'indépendance du Parlement européen (PE).

Le Président de la Commission a reçu, lundi 16 mars à Londres, le soutien « très clair » du Premier ministre britannique en vue d'un second mandat à ce poste. « Je veux dire de façon très claire que nous le soutiendrons (...) lors de l'élection du prochain président », a indiqué Brown, à l'issue d'entretiens avec l'intéressé, ajoutant : « Il a fait un excellent travail ».

Début mars, le président français, Nicolas Sarkozy, s'était montré plus ambigu, en suggérant d'attendre l'issue du second référendum en Irlande, au plus tôt en septembre, avant de désigner le patron de la future Commission. Les 27 envisagent en principe de fixer leur choix en juin, à l'issue du scrutin européen. Le coup de pouce de Brown tombe donc à pic pour Barroso, à l'aube d'une campagne qui s'annonce délicate pour lui.

### Un coup de force institutionnel des États

Dans le Traité de Lisbonne, il est indiqué que le Président de la Commission sera élu par le PE sur proposition des États membres. Les partisans d'une Europe politique ont ainsi sauté sur la brèche pour réclamer aux partis politiques européens de présenter un candidat aux élections européennes pour se poste. L'idée est la suivante : « si les États ne suivent pas le choix du parti majoritaire au PE en choisissant un autre candidat, leur proposition ne sera pas suivie ». Déjà en 2004, cette règle « dans l'esprit » avait été utilisée pour mettre Barroso à la tête de la Commission et éviter qu'un candidat du centre ne soit choisi. L'année dernière, Sarkozy s'était déclaré favorable à la solution d'un nouveau mandat pour Barroso, suscitant l'émoi parmi les associations pro-européennes. Or, cette nouvelle déclaration de Brown a un unique but : montrer que ce sont les États qui décident, quelque soit la couleur politique du personnage. Le PE n'aurait donc plus son mot à dire durant les élections et la nomination de Barroso serait déjà « actée ».

### Pour une campagne des Européennes personnalisée

Or, nous manquons dans cette campagne d'un véritable enjeu visible pour les électeurs. Les travaux du PE sont injustement mal suivis par les médias nationaux. Ceux-ci ne s'intéressent qu'à la sphère nationale en attendant la constitution d'un hypothétique espace public européen. De plus, la manière dont est nommée le Président de la

Commission le rend d'autant plus loin des citoyens :

- nous ne savons pas quelles sont les tractations et leurs enjeux ;
- nous ne savons pas quand cela se décide, puisqu'il est nommé sans concomitance avec les élections européennes.

Voilà un enjeu qui serait plus clair pour les citoyens : si nous votons pour l'*UMP*, on vote pour Barroso. Voilà peut-être la raison pour laquelle l'*UMP* ne fait pas une trop forte campagne ? Peur du contre-*buzz* ?

Quoi qu'il en soit, il est très regrettable que Brown brouille ainsi encore un peu plus les enjeux de cette élection européenne. Ce n'est pas en disant « quoique vous votiez, cela ne changera rien » que nous pourrions inciter les citoyens à aller se déplacer voter pour les élections européennes du 7 juin 2009 !

### JO LEINEN

Député européen. Président de la Commission des Affaires constitutionnelles  
Ancien Président de l'UEF Europe

Communiqué de presse - Bruxelles, 17 mars 2009

### Des standards européens minimums pour la nomination des candidats aux élections européennes

« Pour la nomination des candidats aux élections européennes, des standards minimums devraient être mis en place dans les 27 États membres », a demandé Jo Leinen, Président de la Commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen.

Une étude réalisée pour le Parlement européen sur la sélection des candidats par les partis politiques nationaux révèle des différences extrêmes en matière de transparence, de démocratie et de crédibilité lorsque l'on arrive aux méthodes de nomination. La Grèce représente le pire cas de figure. Là, les *leaders* des partis décident en personne qui sera sur les listes pour le Parlement européen. Selon la loi électorale grecque, les listes de candidats doivent seulement être présentées deux semaines avant le jour du vote. Selon Jo Leinen, « dans ces conditions, une campagne respectable des candidats est difficilement réalisable ».

Les pratiques les meilleures, quoi qu'il en soit, peuvent être trouvées au Danemark, en Hollande, et, pour partie, en Suède. La plupart des partis y organisent des élections primaires parmi leurs membres et mettent ainsi en œuvre une procédure de la base vers le sommet décentralisée pour la sélection de leurs candidats.

Il y a aussi des cas où des politiciens sont « promus » à Bruxelles sans avoir d'intérêt pour la pratique des politiques européennes. L'exemple le plus flagrant est la décision du Président Sarkozy d'obliger la Ministre de la justice Mme. Rachida Dati à accepter d'être candidate au Parlement européen.

« Il y a une réelle division Nord-Sud », a expliqué Jo Leinen. Dans les Etats-membres du nord, la transparence et la participation des membres des partis dans la sélection des candidats est bien supérieure. Dans certaines parties des Etats-membres du sud, il est plus facile de trouver pour cette sélection un système quasiment centralisé et autocratique.

C'est pourquoi, « des règles pour les élections européennes » doivent être convenues, avec un code de conduite commun, des standards communs pour la sélection des candidats ainsi que des dates limites pour la publication des listes de candidats avant le vote.

## Le long chemin vers un parti socialiste véritablement européen : le PSE et son *Manifeste*

François et Pierre BONHOMME,

Membres de *Action fédéraliste "Socialisme & Liberté"* (AFSL)

Depuis le Conseil du PSE de Madrid (décembre 2008), les socialistes européens sont fiers du document commun qu'ils y ont adopté.

Nous nous proposons dans le présent article de revenir sur celui-ci, en revenant sur sa genèse, puis sur le processus de maturation qui a conduit à sa réalisation et à son adoption.

Après avoir examiné les grandes lignes de son contenu, nous souhaitons nous pencher sur les étapes qui attendent les socialistes européens s'ils souhaitent vraiment s'engager, pour la législature à venir et au-delà, dans la voie d'un approfondissement fédéral de l'Union.

### Le congrès du PSE de 2004

Le processus qui aboutit à la rédaction du *Manifeste* a pris plusieurs années. Le PSE n'est pas un parti politique à strictement parler. Les autres partis européens pas davantage, et sans doute plutôt moins.

Initialement simple bureau de liaison entre partis socialistes et sociaux démocrates européens au sein des assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et des Communautés européennes, devenu *Union des partis socialistes des Communautés européennes (UPSCE)* et enfin, au début des années 90, *Parti des socialistes européens (PSE)* avant de devenir *Parti socialiste européen (PSE)*, la genèse a été longue. Le PSE a mis longtemps en effet avant d'être autre chose qu'un forum régi par les règles du consensus et de l'unanimité. Chaque parti national intervenait sur un mode essentiellement diplomatique, au gré de ses intérêts partisans nationaux stricts.

Le passage de l'*UPSCE* au *Parti des socialistes européens* a représenté, de ce point de vue, une avancée significative. Pour la première fois, l'unanimité n'était plus la règle, le vote à la majorité entre partis allait désormais s'imposer dans les domaines où il était aussi la règle dans les traités européens. Calquant sa pratique sur celle des Etats de l'Union au sein du Conseil, le nouveau PSE changeait ainsi de nature. *A posteriori*, cela peut

sembler bien timide. Mais nous étions alors, au début des années 90, dans une phase historique où la dynamique du vote majoritaire, de traité en traité, semblait inexorable, nous amenant nécessairement aux portes de la Fédération européenne ou des Etats-Unis d'Europe, sans même que l'opinion et les peuples s'en rendent compte ! Cet optimisme partagé est aujourd'hui bien loin.

L'autre grande étape qui a autorisé le PSE à élaborer le *Manifeste* est le Congrès de Bruxelles du PSE, en avril 2004, quelques mois avant les élections européennes de juin 2004.

Pour la première fois cette année-là, deux candidats sont alors clairement en lice pour la présidence du parti, soutenus chacun par plusieurs partis d'importance, et incarnant clairement des lignes et des orientations politiques différentes.

Giuliano Amato, ancien Président du Conseil des Ministres italien a le soutien du Président sortant, Robin Cook, des partis de son pays, mais aussi de nombreux autres partis importants, dont le *SPD* et le *Labour Party*.

Poul Nyrup Rasmussen, lui aussi ancien Premier Ministre de son pays, le Danemark, a le soutien du *PS* français, de la plupart des partis socialistes, travaillistes et sociaux-démocrates nordiques, et de partis de l'ex-bloc de l'Est, soucieux d'éviter une domination trop ouvertement germano-britannique.

Amato, quoi qu'il en dise, incarne la continuité, un parti essentiellement construit autour du groupe parlementaire PSE du Parlement européen et développant, pour le reste, les relations « diplomatiques » des différents partis nationaux.

A l'inverse, Rasmussen fait le pari d'affirmer la nécessité d'une véritable organisation nouvelle, d'un vrai parti européen, développant par lui-même des campagnes européennes, créant et animant un réseau de militants, etc...

Le résultat, très serré, donne finalement l'avantage à Rasmussen, la délégation allemande ayant finalement laissé à ses membres la liberté de choix.

Immédiatement, la nouvelle équipe politique autour de Poul Nyrup Rasmussen met en place plusieurs groupes de travail en vue de modifier les statuts et les pratiques du PSE.

Politiquement, la situation n'était pas aisée. Il fallait tenir compte de l'importante minorité, qu'elle émane de certains partis nationaux, du groupe parlementaire ou de telle ou telle personnalité. Cette minorité souhaitait le *statu quo*, ni plus ni moins, c'est-à-dire le maintien des prérogatives des partis membres, la forte présence et la stratégie d'influence du groupe parlementaire, sans l'émergence d'un nouvel acteur politique : le parti européen.

### Les "militants du PSE"

L'un des points les plus difficiles (et passionnants !) fut à ce propos la discussion, puis le compromis, sur "les militants du PSE" ("*PES activists*").

Formellement, les militants du PSE sont tous ceux qui appartiennent à un de ses partis membres. Sur leur carte d'adhérent par exemple, les membres du *PS* français ont

aussi le logo du *PSE*, expression de ce combat commun. Pour celles et ceux des membres des différents partis membres du *PSE* qui souhaitent participer davantage à ses activités et campagnes ont été mises en place des formes particulières de sensibilisation et d'action, à travers un site internet, ouvert à tous les adhérents à jour de cotisation d'un des partis membres. Là, ils sont invités à participer aux diverses campagnes du *PSE*, à créer un groupe urbain de militants du *PSE*, à participer aux diverses manifestations du *PSE*, etc...

Ils sont ainsi plusieurs milliers à participer directement aux activités de leur parti européen.

Un travail particulièrement important a été réalisé en France, où réside le plus grand nombre de "militants du *PSE*". Le travail réalisé au sein de la fédération de Paris du *PS* est de ce point de vue intéressant car, outre les sections et adhérents du *PS* intéressés par l'Europe, le groupe du *PSE* de Paris - qui est aussi la Commission fédérale Europe du *PS Paris* - regroupe les sections et groupes des autres partis socialistes et sociaux démocrates de partis présents à Paris (*SPD*, *PSOE*, *PS portugais*, *PASOK*, etc...).

Cette forme d'activité permet ainsi non seulement une activité européenne plus importante et diversifiée, mais aussi de mobiliser les électeurs de l'UE pour les élections locales. Pour les élections municipales de 2007 à Paris, plusieurs manifestations ont été organisées en ce sens avec Bertrand Delanoë, en mettant en évidence sur les listes les candidat-e-s des listes *PS* ressortissants d'un autre pays de l'UE (Espagne, Portugal, Belgique, etc...).

Dans les manifestations statutaires du *PSE*, les "militants" sont conviés, et ils sont invités à toute une série de débats et de rencontres organisées autour des instances statutaires elles-mêmes. En revanche, ils ne jouissent pas du droit de vote qui est réservé aux délégations officielles des différents partis membres. Ce dernier point fait controverse pour certains "militants" qui considèrent que leur légitimité est à tout le moins aussi grande que celle des délégués choisis par les partis membres.

Les "militants du *PSE*" sont donc désormais présents à toutes les grandes manifestations du *PSE*, depuis le Congrès de Porto (décembre 2006) jusqu'au dernier Conseil de Madrid (décembre 2008) qui a adopté le *Manifeste*.

La direction du *PSE* tente en outre d'organiser des moments spécifiques de rassemblement des militants. En juillet 2008, une première rencontre a ainsi été organisée, afin de développer entre militants du *PSE* des échanges d'expérience et de débattre ensemble du *Manifeste* alors en gestation.

Cette rencontre a créé un enthousiasme certain chez les militants du *PSE*, et l'attente d'une nouvelle rencontre de ce type est aujourd'hui grande.

### **Le *Manifeste du PSE* : Un mode d'élaboration original**

Au cours des dernières élections européennes, les grandes familles politiques européennes ont chacune tenté de mettre au point des documents et textes tenant lieu de programmes de législature. Le *PSE* n'échappe pas à cette

règle, et lors des dernières échéances il adoptait solennellement à quelques mois des élections un document élaboré par quelques hauts responsables, au sommet des différents partis. 1994, 1999 et 2004 connurent cela.

La volonté de la direction politique du *PSE*, après avoir développé un ensemble cohérent de propositions dans le domaine social avec le « Rapport Delors Rasmussen » était de franchir une nouvelle étape.

La décision de mettre au point ce nouveau programme de législature du *PSE* 2009-2014 a été prise par le Conseil du *PSE* de Sofia (novembre 2007).

Le choix s'est porté sur une écriture à de nombreuses mains, sollicitant l'ensemble du réseau militant du *PSE* et au-delà. Un site internet *ad hoc* a été dédié exclusivement à cela. Par ailleurs, le *PSE* a consulté plusieurs réseaux d'ONGs et d'organisations syndicales ou civiques, en leur demandant de participer librement à l'exercice.

Enfin, chacun des partis membres a été invité à contribuer directement à cette réflexion collective. Certains d'entre eux ont fait le choix d'une contribution nationale centralisée. D'autres (et c'est le cas du *PS* français) ont préféré laisser l'initiative à leurs structures locales ou à leurs groupes locaux *PSE* constitués, en leur permettant de faire remonter directement leurs contributions au *PSE*, sans s'interdire pour autant d'apporter une contribution nationale. Au cours d'un séminaire de ses secrétaires fédéraux chargés des questions européennes à Bruxelles, en avril 2008, le *PS* français a demandé à ceux-ci de réaliser autant que le calendrier le leur permettait, une mobilisation locale sur le sujet et d'en extraire une contribution spécifique de leur fédération départementale du *Parti socialiste*.

L'appropriation de ce nouvel objet politique appelé *Manifeste du PSE* fut ainsi très diverse, suivant les partis membres et les situations locales. La direction du *PSE* ne peut contraindre ses composantes que sont les partis membres, elle ne peut compter que sur sa propre force de conviction et la capacité d'engagement des responsables et cadres des partis nationaux qui participent à ses travaux. En conséquence, sans doute nombre des adhérents de chacun des partis n'ont-ils pas suivi ce processus itératif d'écriture collective. Il n'empêche que c'est la première fois qu'un parti européen tente d'écrire son programme politique à partir des contributions de ses militants ou groupes de militants. Pour les élections européennes présentes, aucun autre parti européen ne s'est engagé dans un tel processus, et aucun autre parti n'est parvenu à réaliser un programme aussi dense et complet.

### **Citoyens d'abord. Un nouveau sens pour l'Europe**

Le résultat de l'ensemble de ces réflexions et de ce long processus de discussions militantes est un texte d'une cinquantaine de pages qui se propose de donner un nouveau sens, une nouvelle direction, à l'Union européenne, en plaçant au cœur de la démarche politique le citoyen européen, avec ses besoins et ses aspirations. Cette orientation et ces propositions sont déclinées en six points : *relancer l'économie et éviter le retour des crises*

*financières, faire progresser la justice dans la nouvelle Europe sociale, mettre l'Europe en tête de la lutte contre le changement climatique, parvenir à l'égalité des sexes en Europe, donner à l'Europe une politique d'immigration pour le progrès, faire de l'Europe un partenaire fort pour la paix, la sécurité et le développement.* Ce document est désormais publié *in extenso* sur les sites du PSE ([www.pes.org](http://www.pes.org)) et du Parti socialiste ([www.parti-socialiste.fr](http://www.parti-socialiste.fr)), où il est téléchargeable. Les commentaires suivants se proposent simplement d'éclaircir quelques points, et non de reprendre dans le détail les différentes propositions du *Manifeste*.

La crise économique et financière a fait l'objet d'une réflexion particulière, P. N. Rasmussen ayant lui-même depuis plusieurs années sonné l'alarme sur les risques de crise du système financier international, à travers ses travaux au Parlement européen notamment.

Les propositions dans le domaine social reprennent largement le travail antérieur effectué au sein du PSE par Jacques Delors, Anna Diamantopoulo et P N Rasmussen au cours des trois dernières années. Elles ont bénéficié en outre des discussions approfondies avec la *Confédération européenne des syndicats (CES)* et son Secrétaire général John Monks.

Concernant les questions environnementales, la famille socialiste et social-démocrate européenne entend ne pas laisser aux seuls écologistes l'exclusivité de ce combat. Le PSE propose un modèle de développement économique qui articule croissance économique et développement de standards environnementaux plus stricts, considérant que la mise au point et la commercialisation de produits respectueux de l'environnement est un facteur de compétitivité pour l'économie européenne.

Les deux dernières parties du *Manifeste*, consacrée l'une à l'immigration, l'autre aux relations internationales et à l'UE dans le monde, tracent le projet d'une Union européenne ouverte sur le monde, largement à contre-courant d'un vent dominant (et conservateur) qui privilégie une approche sécuritaire et de repli.

D'un strict point de vue économique, l'UE a besoin d'un supplément de main d'œuvre, donc d'immigration, pour continuer d'assurer le maintien de son potentiel économique. D'autre part, la stratégie d'obstruction ou de fermeture aux mouvements de population est inefficace, voire impossible, dans la durée dans le cadre d'une économie ouverte. Les citoyens européens doivent donc accepter l'ouverture et considérer quelle est une chance, qu'elle offre plus d'opportunités que d'inconvénients. Cette pédagogie nécessaire est hélas peu assumée politiquement par la plupart des responsables en Europe, c'est l'honneur du PSE que de s'y livrer courageusement. De même, la dernière partie, consacrée aux relations internationales de l'UE, décline la perspective d'une UE qui intervient en tant que telle dans les affaires du monde, qui se renforce dans ses capacités de défense autonome, qui est présente comme force de propositions mais aussi d'accompagnement sur les dossiers "chauds" dans le monde.

Au final, le *Manifeste du PSE* présente un projet de législation globalement cohérent. Il n'est toutefois pas sans lacune. Le parti pris de partir des préoccupations immédiates des citoyens européens pour définir des politiques communes ou coordonnées européennes fait l'impasse sur les outils institutionnels nécessaires. Ce silence du *Manifeste* n'est pas surprenant, le débat au sein du PSE n'est pas tranché, et les cicatrices laissées par les polémiques sur le Traité constitutionnel au sein de plusieurs partis membres (pas seulement au sein du parti français) sont encore vives.

Considérant que la définition de politiques nouvelles génère d'elle-même de nouveaux outils et instruments, le PSE fait le pari de l'approfondissement fédéral de l'Union par des "solidarités de fait", autour de projets concrets. Cette esquivance n'est pas sans risques ni dangers, face à une opinion qui - on l'a vu en 2005 ! - redoute plus que tout d'être dessaisie de ses compétences et prérogatives.

Et s'ils en comprennent les raisons, les fédéralistes ne peuvent ni ne doivent se résoudre ni se satisfaire de cette lacune.

Au-delà des prochaines élections, il y a donc là un point important que les fédéralistes devront porter dans l'avenir dans la discussion au sein de la famille socialiste et du PSE.

### **Prolonger l'effort d'organisation du PSE en parti européen**

L'étape qu'ont constituée l'élaboration et l'adoption du *Manifeste du PSE* est essentielle, et ce d'autant plus qu'elle est encore -hélas !- unique parmi les prétendus partis européens.

Mais, pour le PSE, la route est encore longue. Deux sujets pris dans l'actualité récente le démontrent.

Le premier concerne la constitution des listes. L'absence d'un mode de scrutin unique, commun à tous les pays et dans l'ensemble de l'UE, pour le Parlement européen, est un obstacle réel pour le Parlement européen lui-même comme pour les acteurs politiques européens que sont les partis européens à leur visibilité par les citoyens de l'UE. Cette absence de règle commune marginalise aussi les partis européens dans leur fonction de sélection des candidats les plus à même de représenter les intérêts européens au sein de l'assemblée prévue à cet effet. La polémique par médias interposés au sein du PS français sur la constitution des listes est de ce point de vue éclairante : aucun des protagonistes ou éditorialistes n'a mis en évidence le seul point important, la représentation des intérêts européens et ses modalités. Le débat n'a porté que sur les parachutages d'une région à une autre et son bien fondé, mais pourquoi pas de candidats d'un autre Etat de l'Union ? Pourquoi un ressortissant pur jus de telle région serait-il plus à même de porter les intérêts européens que celui d'une autre région ? Aucune réponse sérieuse n'a été apportée sur ce point.

Le PSE lui-même a été impuissant, dans tous les pays de l'UE, à peser sur la sélection des candidats et, à quelques rares exceptions, il ne s'y est pas hasardé... Cette question, qui n'est pas anecdotique, elle est au cœur des fonctions d'un parti politique, devra être ultérieurement

reprise au sein du *PSE* pour être véritablement débattue et traitée.

Le second sujet concerne la Présidence de la Commission européenne. Depuis des mois, l'actuel Président agit efficacement pour son propre renouvellement. Les forces conservatrices, dont il est issu, le soutiennent globalement. Le *PSE* pour sa part appelle à une nouvelle majorité au Parlement européen, en particulier pour mettre en œuvre le *Manifeste*, mais il n'est pas parvenu à proposer un nom pour incarner l'alternative *PSE* à la présidence conservatrice de Barroso à la Commission européenne. Plus récemment, certaines déclarations malheureuses de chefs de gouvernement, par ailleurs *leaders* de partis membres du *PSE*, ont accredité l'idée d'un soutien de quelques-uns de ceux-là à la reconduction de Barroso pour un nouveau mandat. Jacques Delors, pour sa part, a ajouté à la confusion en déclarant que la France avait de bons candidats pour une telle fonction, et de citer deux personnalités conservatrices !

Cette incapacité collective, interne au *PSE*, à déterminer une personnalité pour incarner une nouvelle politique doit, à terme, être surmontée. Elle révèle une difficulté du *PSE* à cerner un objectif stratégique et à prendre collectivement les décisions qui en découlent et partant, elle rend plus difficile la prise de conscience par nos concitoyens des enjeux européens.

### Conclusion provisoire

Le *PSE* a effectué au cours de ces dernières années un travail d'organisation interne qui lui a permis d'élaborer - et c'est une première ! - un vrai programme de législation européen.

Le développement des "militants du *PSE*" constitue en outre à terme un vivier de militants dynamiques et parti exigeants oeuvrant à un renforcement du *PSE* comme européen, et favorables en conséquence à

## Les fédéralistes demandent au *Parti Vert européen* de nommer son candidat

Tôt le samedi matin 28 mars, des militants de la *JEF* et de l'*UEF* se sont rendus au Parlement européen afin de participer au Congrès du *Parti Vert européen*. Dans une action novatrice, les fédéralistes ont demandé aux *Verts* de nommer leur candidat pour le poste de Président de la Commission européenne.

Chaque délégué au Congrès a été accueilli avec un tract fédéraliste sur son siège, avec une résolution demandant d'ajouter un point à l'ordre du jour, « l'élection du candidat des *Verts* pour la Présidence de la Commission ». En attendant le début du congrès et en prenant leur café matinal, tous les délégués ont pu lire les tracts qu'ils provoquaient un sourire sur leurs faces tout en provoquant des débats entre eux. Les tracts sont restés sur les tables des congressistes tout le jour durant comme un appel à l'action ! Notre venue a également été soutenue par une campagne en ligne durant laquelle des fédéralistes de divers pays ont pris position sur le sujet.

Bien que Dany Cohn-Bendit, parlementaire européen et Co-Président du groupe *Verts / Alliance libre européenne* au sein du Parlement

l'approfondissement de l'Union européenne dans une perspective fédérale.

Toutefois, de nombreux obstacles et difficultés existent encore avant que le *PSE* soit véritablement un parti européen de plein exercice.

Nous sommes, au plus, au milieu du gué.

Cela interroge les fédéralistes européens sur leur stratégie à venir :

faut-il railler, parce qu'ils ne sont pas aboutis, ces efforts visant à l'émergence de partis européens, et poursuivre une action fédéraliste militante extérieure aux clivages partisans européens, considérant que c'est là perte de temps et bavardages ?

convient-il au contraire de contribuer directement ou indirectement à cette maturation collective interne à chacune des grandes familles politiques européennes, afin de hâter l'organisation de véritables partis européens, condition nécessaire d'une démocratie européenne qui s'assume ?

Le choix de l'*Action fédéraliste "Socialisme & Liberté" (AFSL)* est clair et sans ambiguïté en ce domaine : les fédéralistes conséquents doivent non seulement porter une voix propre sur tous les grands sujets, mais ils doivent aussi - et ce n'est pas toujours aisé - être acteurs au sein des grandes familles politiques nationales et européennes, afin de peser en leur sein sur leur évolution dans sens fédéral.

Le *PSE*, de tous les actuels partis européens, est celui où cette maturation, en dépit de nombreuses limites que nous avons soulignées, est la plus aboutie. Ne dédaignons pas notre plaisir de voir ainsi concrètement avancer la cause européenne, et encourageons-le à poursuivre en ce sens en votant pour les listes auxquelles il apporte son soutien !

européen, ait annoncé l'opposition des *Verts* à la réélection de José Manuel Barroso à la Présidence de la Commission européenne, le Congrès n'a pas désigné le candidat des *Verts* affaiblissant ainsi la validité de leur position.

En décembre 2008, l'*UEF* et la *JEF* avaient fait exactement la même proposition de modification d'ordre du jour lors du Congrès du Parti des socialistes européens, et, jusqu'à présent, nous n'avons pas appris la présentation d'un candidat à la Présidence de la Commission pour les socialistes européens, même si le Président du *PSE*, Rasmussen, a annoncé aux fédéralistes lors d'une conférence de presse qu'ils n'avaient pas encore décidé de NE PAS le faire..

Cela signifie, que jusqu'à ce jour, aucun parti européen n'a présenté de candidat contre Barroso. Les *Verts* ont ainsi perdu une bonne occasion d'être le premier parti européen à proposer un changement qui aurait rendu l'Europe tout à la fois plus transparente et plus démocratique.

Asa GUNVEN

Coordnatrice de campagne à l'*UEF Europe* - [asa@gunven.eu](mailto:asa@gunven.eu)

Action fédéraliste – « Socialisme & Liberté » - [actionfed@yahoo.fr](mailto:actionfed@yahoo.fr) - [www.afsl.eu](http://www.afsl.eu)

Paris, le 7 mars 2009

### **Soutien à la CPI pour l'arrestation d'Omar Hassan El Bechir**

La mise en place d'une juridiction internationale pérenne, la Cour pénale internationale (CPI), par le Traité de Rome de 1998, représente une avancée importante du droit international sous l'égide des Nations unies.

L'*AFSL* a soutenu le processus qui a abouti au Traité de Rome et à la création de la CPI. Elle considère que l'humanité jette ainsi les bases d'un ordre juridique international qui garantit aux Etats comme aux individus leurs droits imprescriptibles, sans pour autant se substituer aux juridictions existantes. C'est là incontestablement une étape importante vers un ensemble fédéral à l'échelle du monde.

Par sa résolution 1593 du 31 mars 2005, le Conseil de sécurité des Nations unies a déféré au Procureur de la CPI la situation au Darfour depuis le 1er juillet 2002. Le 14 juillet 2008, le Procureur de la CPI a requis un mandat d'arrêt contre Omar Hassan El Bechir, Président en exercice du Soudan, après avoir présenté des éléments de preuve démontrant son implication dans des « crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre au Darfour ».

Le 4 mars 2009, la Chambre préliminaire I de la CPI a délivré un mandat d'arrêt à l'encontre du Président soudanais pour les chefs d'accusation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, sans reconnaître celui de génocide. C'est le premier mandat d'arrêt jamais délivré par la CPI à l'encontre d'un chef d'État en exercice.

Comme l'Union africaine (UA) et ses Etats membres, l'*AFSL* entend « promouvoir une paix et une réconciliation durables ainsi qu'une gouvernance démocratique au Soudan ». Mais elle affirme que la mise en place d'une justice internationale impartiale facilite la réalisation de cette perspective.

L'*AFSL* souhaite que les Autorités françaises soutiennent pleinement la CPI, l'espérance d'un règlement politique de toutes les crises de la zone (Tchad, Darfour, Soudan) ne pouvant être le prétexte d'atermoiements équivoques.

Enfin, l'*AFSL* appelle les Etats non signataires du Traité de Rome, en particulier la Chine, Israël, la Russie et les Etats-Unis, à examiner à nouveau honnêtement leur position.

Régulièrement agressé par son voisinage, Israël ne peut prétendre bénéficier du soutien de la communauté internationale sans en accepter les règles générales. De même, les trois autres Etats ne peuvent -moralement- prétendre jouer un rôle de premier plan dans le concert des nations, notamment comme membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, sans accepter les conséquences des actes qu'ils ont eux-mêmes contribué à poser.

Au cours des prochains mois, l'*AFSL* suivra avec attention la mise en place des poursuites contre le Président soudanais en exercice, et veillera particulièrement à l'engagement des Autorités françaises et européennes sur ce dossier.

### **Comité Balladur - Parti nationaliste basque (EAJ-PNB) :**

#### **« Pour une région à taille humaine »**

La commission Balladur a rendu son rapport sur la réforme des collectivités locales. Le processus aboutira à un projet de loi déjà annoncé par le Président de la République. Ce catalogue de mesures techniques, animé par le seul souci de faire des économies va à l'encontre du besoin de proximité et de reconnaissance collective des citoyens.

Réduire le nombre de régions pour créer de grands ensembles plus peuplés et plus puissants est une vision technocratique éloignée de la réalité des pays voisins.

La richesse des régions européennes est sans rapport avec leur taille très variable. Le Val d'Aoste, la Rioja ou la Navarre, de dimension équivalente au Pays basque nord sont les territoires parmi les plus riches de leurs Etats respectifs. Au contraire, une grande région Aquitaine-Poitou-Charentes profiterait pour l'essentiel à Bordeaux. Par sa capacité financière et de *lobbying*, cette nouvelle métropole réaliserait avec la région l'essentiel des grands projets. La réforme conduirait à une concentration financière et humaine dans de grandes villes. Un tabou essentiel demeure : celui des compétences et des ressources fiscales à la base de la prospérité des territoires européens. La faiblesse ne dépend pas de petites régions mais de petits budgets. Dans 12 pays de notre continent, la dépense publique des collectivités territoriales constitue 35 % des dépenses publiques générales. En France, elle dépasse à peine 21 %. Le budget de la région Aquitaine représente 10 % du budget d'Euskadi pourtant moins peuplé.

*EAJ-PNB* réaffirme la pertinence de son projet de collectivité territoriale du Pays basque, en accord avec le modèle européen. Ce projet propose un pouvoir proche et simple qui cumule les compétences d'une région et d'un département, un pouvoir qui répond à une reconnaissance collective. Comme d'autres régions européennes prospères, le Pays basque nord bénéficierait de ressources financières suffisantes et d'une identité culturelle à l'origine d'un engagement, d'un dynamisme qui crée sa prospérité.

*EAJ-PNB* - 25, rue Thiers - 64 100 Bayonne - 33 / 05 59 46 15 34 - [contact@ejj-pnb.eu](mailto:contact@ejj-pnb.eu) - <http://www.ejj-pnb.eu>



## Interview de M. George R. M. ANDERSON

Président et Directeur général du *FORUM DES FEDERATIONS* - Ottawa (Ont.)

Réalisée à Ottawa par Michel MORIN - Lyon



George R. M. ANDERSON est Président et Directeur général du *Forum des fédérations* depuis 2005. Il a œuvré au sein de la fonction publique fédérale du Canada pendant plus de trente ans. Sous-ministre des Ressources naturelles Canada (2002-2005), après avoir été Sous-ministre des Affaires intergouvernementales, Bureau du Conseil privé (1996-2005). Il a également occupé des postes de Sous-ministre adjoint au sein des ministères de l'énergie, des finances et des affaires étrangères. Diplômé de l'Université de Queen's, de l'Université d'Oxford, de l'École nationale d'administration à Paris, il a été boursier au *Center for International Affairs* de l'Université d'Harvard de 1992 à 1993. Auteur du livre *Federalism: An Introduction* (éd. *Oxford University Press* - 2008) il est membre du conseil de l'*Université Queen's* à Kingston, Ontario.

### Le Forum des Fédérations

Le *Forum des Fédérations*, fondé en 1998, est un organisme établi à Ottawa. Il publie une revue qui consiste en fiches thématiques sur le fédéralisme, partout dans le monde, axées sur des présentations concrètes et réalisées par des autochtones, du Pakistan à la Russie, en passant par l'Inde, le Mexique, la Suisse, le Nunavut dans le grand-nord canadien... ou le Pays basque. Ces fiches... présentent un cas concret d'application ou de développement du fédéralisme. Il s'agit de mise en réseau de cette pratique institutionnelle qui vise à concilier l'unité et la diversité sur tous les continents (...).

[forum@forumfed.org](mailto:forum@forumfed.org) – [www.forumdesfederations.org](http://www.forumdesfederations.org)

Fédéchoses - N° 113

**Q.** *Quelles sont les caractéristiques de vos deux premières années de présidence du Forum des fédérations ?*

**R.** J'ai fait un travail global sur le fédéralisme et je viens de terminer la rédaction d'une « introduction sur le fédéralisme » publié en octobre 2007. (Cf. ci-dessous). De plus, le *Forum des fédérations* a été engagé sur deux créneaux de conseil sur les institutions dans deux pays.

- En Irak tout d'abord, à la demande d'une fondation du Parti démocrate et de l'ONU avec un financement de l'ACLI et du Canada.
- Au Sri Lanka ensuite, pour une intervention prise en charge par la Norvège.

**Q.** *A partir de ces éléments de bilan, comment peut-on qualifier le Forum des fédérations ? Une ONG parmi d'autres ? Une agence paragouvernementale ou intergouvernementale ?*

**R.** La réponse est claire ! Le *Forum des fédérations* est une ONG internationale appuyée par divers gouvernements dans le monde.

**Q.** *Les publications et les interventions montrent un fort développement du Forum des fédérations. Qu'en est-il exactement ?*

**R.** Il est vrai qu'il y a un fort développement dans l'aide

à divers pays comme je l'ai indiqué. Mais il ne s'agit pas de vendre le fédéralisme comme solution a priori. La démarche consiste à introduire les débats sur les nécessités ou pas de la *subsidiarité* dans les différents pays. A chacun de choisir ensuite.

Nous intervenons pour aider les responsables en charge des affaires pour qu'ils choisissent en fonction de leurs attentes ou de leurs besoins.

**Q.** *A la lecture des publications du Forum des fédérations, il apparaît que le mode d'élaboration et de conception est effectivement collaboratif et coopératif ? Pourquoi de tels choix ?*

**R.** Les choix ont été faits dès la naissance du *Forum des fédérations* et ils ont été développés à partir des propositions de méthodes de travail helvétiques.

Il ne s'agit pas de mettre les responsables en position d'écoute des intervenants, mais au contraire de *débattre sur le fond* à partir des témoignages et des pratiques. Il faut établir des ponts entre les experts académiques et les divers praticiens des pouvoirs, fédéraux ou non.

La méthode de travail est une « spirale » vivante qui permet de progresser dans la réflexion et l'élaboration d'une décision.

**Q.** *Vous évoquez l'hétérogénéité des participants aux travaux du Forum des fédérations. Est-il vraiment possible de mêler ainsi les acteurs ?*

**R.** Tout à fait. Le *Forum des fédérations* joue le rôle d'interface entre les chercheurs qui font des livres et les responsables politiques et les membres des réseaux qui prennent les décisions. Les échos des dialogues entre eux enrichissent les deux groupes et les complémentarités sont fécondes, sans qu'il y ait pour autant de confusions.

**Q.** *Il semble cependant manquer un groupe d'acteurs dans la démarche : les usagers finaux, les citoyens. Sont-ils réintroduits au cœur de la démarche et comment ? S'ils ne sont pas participants, comment sont-ils pris en tant qu'objet des réflexions sur et dans les états fédéraux ?*

**R.** C'est une préoccupation centrale actuellement. C'est vrai qu'ils ne sont pas engagés directement dans le

« dialogue global », sauf par l'intermédiaire des praticiens lesquels dépendent des électeurs et ils les représentent donc.

Cela renvoie à la diversité des formes de fédéralisme dans les Etats. Les niveaux et les formes d'implication des citoyens sont très variables et les préoccupations des politiciens exprimés dans certains pays (Népal, Sri Lanka, Inde, Ethiopie) portent sur la cohabitation entre les différentes identités, entre les différents niveaux de citoyenneté dans les Etats fédéraux et sur les rôles que les politiques peuvent jouer dans ces domaines.

La diversité des situations selon les pays est grande et évidente, chacun doit suivre sa voie.

**Q.** *Quelles sont alors les questions sensibles et les situations délicates que l'on rencontre au sein des Etats fédéraux ?*

**R.** Il me semble qu'il y en a trois. Tout d'abord le droit des minorités, ensuite les politiques linguistiques, enfin la question des symboles.

Pour ce dernier cas, on néglige trop souvent leurs impacts dans la construction des identités en général et en particulier dans un contexte d'un ensemble complexe comme un Etat fédéral. C'est ce qui permet de réunir majorité et minorité de façon vivante, comme dans les équipes sportives par exemple.

A l'inverse des tensions fortes peuvent naître dans ces domaines. Ainsi en Inde, le début de construction d'une mosquée sur l'emplacement d'un temple hindou a obligé l'Etat fédéral à intervenir dans la décision pour l'arbitrage.

**Q.** *Le Forum des fédérations a-t-il un regard spécifique sur le cas de l'Union européenne en construction ? En 2005 il semble y avoir eu une réflexion sur cette partie du monde, qu'en est-il maintenant ?*

**R.** Les avis sont très partagés parmi les membres du Forum des fédérations à ce sujet.

Pour ma part, mon avis est plutôt mitigé, mixte. On doit pouvoir identifier des solutions innovatrices dans ce qui se passe en Europe.

Deux interprétations sont développées.

Dans les deux cas, le point de départ est de considérer l'Union européenne comme un *système complexe*.

- Pour la première, cette complexité est classique. Il s'agit d'une organisation d'un partage des pouvoirs difficile, car il y a des interdépendances nombreuses,

ancestrales et complexes. Le besoin de clarification est visible, mais il n'est pas forcément facile à mettre en place. Ainsi par comparaison, le partage des pouvoirs est plus clair au Canada qu'en Allemagne. Il s'agit plus d'un fédéralisme administratif et l'Europe semble être dans ce modèle. Dans ce cas, l'Etat membre développe la mise en œuvre d'objectifs politiques généraux qui ont été décidés au « centre » (l'Union en l'occurrence).

- Pour la seconde, l'Union européenne n'est pas un cas classique.

La complexité des données sociales s'accompagne d'une complexité de la gouvernance. Il y a nécessité de créer une nouvelle gouvernance qui réponde en même temps aux pressions démocratiques. La complexité est encore accrue parce qu'aux exigences démocratiques s'ajoute l'obligation de conserver des liens avec des éléments composites qui demeurent puissants, les Etats nationaux.

**Q.** *Est-ce à dire qu'il ne peut pas y avoir d'avis sur la nature fédérale ou non de l'Union européenne actuellement ?*

**R.** Ce n'est pas ainsi que la question se pose.

Le choix fédéral est fait par les Etats eux-mêmes ou non. En particulier pour le fédéralisme interne, mais pas seulement.

Ainsi l'Espagne refuse la dénomination « fédéraliste » qui pourrait s'appliquer et parle de décentralisation ; alors qu'en Inde qui se veut un Etat fédéral, il y a des éléments structurels qui ne sont pas du tout fédéraux. De même il y a des questionnements sur l'Italie. A mon avis il ne faut pas se fixer sur ces questions d'appellation. Il n'y a pas d'Appellation d'origine contrôlée (AOC) du fédéralisme.

Il y a des peurs et des craintes face aux mots dans chaque pays. En général pour des raisons historiques. Ainsi en Indonésie le terme est politiquement incorrect parce que la constitution fédérale a été imposée par le colonisateur, les Pays bas, et elle a été rejetée pour cela.

Le cas de l'Union européenne est et sera différent puisqu'il s'agit d'une nouvelle union d'Etats.

### ***Federalism: An Introduction***

Une note de lecture de Michel Morin sur cet ouvrage de M. ANDERSON, sera publiée dans le prochain *Fédéchoses*.

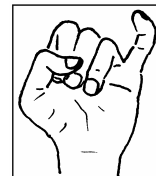
## **Vient de paraître :**

### ***Europe. Lointaine Jérusalem, Tome 1, Le Baiser d'Europe, et, Tome 2, Vers la Cité Nouvelle***

Notre ami Gérard Baloup qui poursuit une carrière de 33 ans au *Conseil de l'Europe* est depuis toujours un militant fédéraliste européen, et « girondin », comme il se dénomme volontiers. Il fut pendant de longues années membre de la Commission nationale de l'*UEF France*. Il vient de publier un ouvrage en deux tomes où il retrace à travers sa vie, les sources de ses convictions et de son combat fédéraliste.

**Nos lecteurs intéressés peuvent les commander à :**

**Gérard Baloup - Côtes du Paradis - 33390 Plassac - Prix de chaque tome 20 euros + 6 euros de frais de port**



## Parlement européen : « Sauvons les sortants ! »... ... plutôt que « le Parlement européen pour les nul(le)s »

Il peut être considéré regrettable que certains mandats électifs puissent être occupés plus de trente ans par la même personne comme cela se voit parfois en France. Mais on peut parfois aussi souhaiter que certains élus, qui ont accompli leur mandat avec sérieux, puissent nous faire bénéficier à nouveau de leur engagement.

Ceci est particulièrement le cas en ce qui concerne le Parlement européen. En effet, celui-ci nécessite une période d'adaptation tant les modalités de travail sont spécifiques. Il s'agit en effet de travailler dans un environnement massivement multilingue, en s'adaptant à la traduction simultanée. Le nouvel élu doit aussi s'adapter au type de relation entre groupes politiques, moins directement conflictuelle, qu'implique une élection à la proportionnelle. Il doit comprendre la différence des cultures politiques de leurs voisins, dont la plupart viennent de pays qui ont une véritable culture parlementaire alors que les élus français sont habitués à la soumission à l'exécutif qu'impose aux élus le régime de la Ve République... Enfin et surtout il faut, pour acquérir des responsabilités dans cette assemblée, se faire connaître et obtenir la confiance de ses pairs.

La préparation des élections européennes en France plonge l'observateur dans la perplexité. En effet, il semble que les partis ne prennent aucunement en compte le travail effectué par les élus au cours de leur mandat, pas plus que leur notoriété et leur influence au sein de l'assemblée.

Les places seront chères, le nombre de sièges de la délégation française étant réduit suite à l'entrée en vigueur du Traité de Nice.

Ainsi, plus de la moitié des élus sortant ne seront pas placés en positions éligibles sur les listes du *Parti socialiste*. 16, sur 31, qui auraient souhaité renouveler leur mandat sont écartés, par le seul jeu de la composition des listes. Ils sont victimes de la combinaison du jeu des courants, des luttes d'influences internes à l'appareil, voire de l'application, que je ne conteste pas, des objectifs de parité ou de présence de « la diversité ». Parmi eux Gilles Savary, dont le bilan est particulièrement remarquable. En revanche parmi les candidats reconduits figurent Vincent Peillon, qui n'a pas fait montre d'un zèle excessif lors de son mandat, ou Pervenche Bérès, qui a détruit la crédibilité qu'elle avait acquise auprès de ses collègues eurodéputés en cautionnant la campagne *noniste* de son chef de courant Laurent Fabius en 2005.<sup>44</sup>

Du côté de l'*UMP* -qui n'a pas à l'heure où j'écris ces lignes- bouclé la composition de ses listes, les choses ne sont pas nécessairement meilleures. Ainsi Alain Lamassoure, brillant eurodéputé et ancien Ministre des affaires européennes, se verrait relégué à une position rendant son élection aléatoire.

L'alchimie suspecte qui préside à la présentation des candidats par les partis français fait rêver notre ami Robert Toulemon à un système où l'électeur pourrait exprimer un vote préférentiel. J'ajouterais même l'idée de panachage, car les meilleurs candidats -c'est à dire les fédéralistes naturellement- sont dispersés sur de nombreuses listes.

*Auriculus*

### Dracula RATI, en route « à marche forcée » vers le Parlement européen ?...



... mais non, elle était candidate à la candidature sur la liste *PS* en 1994 !

*Cf., Libération 26.03.09*

<sup>44</sup> À lire sur le *blog* de Jean Quatremer : [PS et européennes : la conjuration des médiocres.](#)

**Elections européennes et cadre politique européen**

Le 7 juin 2009 auront lieu les prochaines élections européennes. Trente ans après le 10 juin 1979, date de la première élection au suffrage universel direct du Parlement européen qui devenait ainsi le premier parlement supranational directement élu du monde ; en Europe, là même où le modèle de l'Etat national avait vu le jour et entraîné la planète dans deux guerres civiles mondiales. Pendant de longues années les Fédéralistes avaient œuvré pour cette expression démocratique du *Peuple européen* ; l'éditorial du n° 25-26 de *Fédéchoses* titrait ainsi : « 10 juin 1979 : L'Europe c'est maintenant », et, nous y affirmons que « La marche vers l'union fédérale de l'Europe ne pourra plus être arrêtée ».

Effectivement, dès sa première législature le Parlement européen allait, sous l'impulsion d'Altiero Spinelli, se comporter en **assemblée constituante** et adopter en février 2004 un « **Projet de Traité sur l'Union européenne** ». Cet élan, malgré les prises de position initiales de divers hommes d'Etat, dont François Mitterrand alors Président de la République, se trouva brisé par la lâcheté, le conformisme et le conservatisme des bureaucraties, diplomaties et classes politiques nationales. Les chefs d'Etat et de gouvernement refusèrent de mettre le Traité Spinelli en œuvre, démontrant ainsi une fois encore la toute puissance des Etats nationaux, fût-elle devenue purement formelle.

Le processus d'intégration économique qui avait permis de reconstruire l'économie de l'Europe occidentale, dans un cadre économique de plus en plus unifié, s'est, comme l'avaient prévu les Fédéralistes, montré incapable de déboucher automatiquement sur l'unité politique. Malgré l'unification économique et monétaire, couronnée par la création de l'euro, en 1999, il est désormais clair que les élargissements successifs du Marché commun (six Etats en 1957), effectués sans réelles avancées institutionnelles, ont abouti, cinquante ans plus tard (2007) au blocage institutionnel de l'Union européenne (UE).

Parallèlement, depuis la première élection européenne et l'enthousiasme qu'elle avait suscité, le désaveu populaire pour l'intégration européenne est croissant, et attesté par le fait que malgré l'augmentation croissante des pouvoirs du Parlement européen, la participation électorale n'a cessé de baisser aux élections européennes. Devant une gouvernance trop complexe, opaque et dominée par l'intergouvernementalisme (la dernière Présidence française en fut un bon exemple !), les citoyens n'ont pas le sentiment de faire un véritable choix politique et spécifique en votant aux élections européennes. Quand ils vont voter, ils le font très majoritairement, comme ce fut le cas pour les référendums sur la Constitution européenne (ou le Traité de Lisbonne), en fonction de choix de politique nationale, car malgré la crise des Etats européens et leur impuissance sans cesse plus grande à régler positivement les problèmes et répondre aux défis auxquels ils font face, le cadre de l'Etat national reste le seul cadre apparemment légitime de la démocratie pour... les gouvernants, les médias et en dernière instance les citoyens.

Pour que les choses changent il faut que les élections européennes de juin 2009 fassent l'objet d'un **véritable enjeu politique**, tel que, par exemple, la **nomination du Président de la Commission par le Parlement européen** (comme le prévoit le Traité de Lisbonne) : **en votant pour un parti et un programme européen, les électeurs pourraient alors identifier clairement qui les mettrait en œuvre**. C'est le sens de la campagne menée depuis des mois par les Fédéralistes et d'autres organisations de la société civile.

**Travaux du Comité Balladur sur la réforme des collectivités locales en France**

Au-delà même de l'idée farfelue de boucler dans l'urgence une réforme aussi importante, le rapport présenté par Edouard Balladur a immédiatement suscité nombre d'oppositions d'élus se sentant menacés dans leur pouvoir, aussi mince qu'il soit.

Ce qui frappe avant tout, c'est qu'à aucun moment le **principal problème de l'organisation territoriale de la France, le pouvoir de l'institution préfectorale (dans les départements et dans les régions)**, géniale exception française et pérennisation d'un gouvernement colonial de la province (qualifié par le socio-linguiste et écrivain occitan Robert Lafont, qui s'est souvent exprimé dans nos colonnes, de « **colonialisme intérieur** »), ne se trouve remis en cause. Alors que s'installe subrepticement un régime présidentiel, qui demanderait pour garantir la démocratie de véritables contre-pouvoirs, nous ne pensons pas que ce soit du cadre ébauché par le Comité Balladur que l'on puisse les espérer.

Nous souhaitons « une France fédérale dans une Europe fédérale » ; mais nous demeurons convaincus qu'une réelle réforme de la France, vu les pesanteurs séculaires et le centralisme qui l'étouffent, ne peut être espérée qu'en parallèle d'une délégation de l'essentiel de sa souveraineté vers l'Europe.

Un vaste programme institutionnel, d'autant que, comme la crise économique et financière mondiale vient de le rappeler, pour redonner du sens à la démocratie, des communautés de base au monde, c'est aussi la démocratie mondiale qu'il faut mettre en place.

*Fédéchoses***FEDECHOSSES – Pour le fédéralisme**

Directeur de la publication : Jean-Luc PREVEL - Rédacteur en chef : Jean-François BILLION - Comité de rédaction : Florent BANFI - Ronan BLAISE - Bruno BOISSIERE - Maurice BRAUD - Didier COLMONT - Sandra FERNANDES - Valéry-Xavier LENTZ - Lucio LEVI - Michel MORIN - David SOLDINI  
 Attachée de presse : Sandra FERNANDES - Responsable site web : Valéry-Xavier LENTZ

Presse fédéraliste - Maison de l'Europe - 18, Avenue Félix Faure - 69007 LYON

Abonnement 15 € - Soutien 30 € - Méritant 100 € - Le numéro 3 €

Impression : Reimpression - 69240 Bourg de Thizy - [www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu)